



GUIDE D'ACCUEIL de L'étudiant



Dates importantes à retenir

FORUMS DES METIERS ET DES CARRIÈRES ORGANISÉS PAR LE BAIP

PÔLES	DATES	HORAIRES
Guadeloupe	20 novembre 2013	8h00 à 13h
Guyane	16 octobre 2013	8h00 à 13h
Martinique	13 novembre 2013	8h00 à 13h
Pour plus de renseignements rapprochez-vous du :		
Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)		
Chargée de mission : Gilyse CAZIMIR - Gilyse.cazimir@univ-ag.fr - Tél : 05 90 48 34 06		
Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Laetitia CORIAN Tél : 05 90 48 34 36	Tél : 06 94 26 15 61	Kristel SÉNÉ Tél : 05 96 55 46 32

Retrouvez toute notre actualité sur :
<http://www.facebook.com/BAIPUAG>

RÉUNION DE RENTRÉE DU SPORT UNIVERSITAIRE

PÔLES	DATES	HORAIRES
Guadeloupe	Campus du Camp Jacob Mardi 24 septembre 2013	13h00
	Campus de Fouillole Jeudi 26 septembre 2013	
Guyane	Jeudi 19 septembre 2013	14h00
Martinique	Jeudi 19 septembre 2013	13h00
Pour plus de renseignements rapprochez-vous du :		
Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)		
Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Marinette FORESTAL Tél : 05 90 48 32 95	Cédric RENE Tél : 054 29 99 35	Manuella MERLIN Tél : 05 96 72 73 20

Retrouvez toute notre actualité sur

SUAPS pôle Guadeloupe <http://www.facebook.com/pages/suaps-uag>

SUAPS pôle Guyane http://fr-fr.facebook.com/responsable*suaps**guyane*

SUAPS Pôle Martinique http://www.facebook.com/pages/*Suaps*-*UAG*-*Pôle-Martinique

Le mot de la présidente	4
L'université des Antilles et de la Guyane en quelques lignes	5
Les élus étudiants	6
Les pôles universitaires régionaux (PUR)	8
L'organisation des études	9
Les services de scolarité	11

COMPOSANTES DU PÔLE GUADELOUPE

• UFR des sciences médicales	13
• UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS)	14
• Faculté des sciences exactes et naturelles (FSEN)	15
• Faculté des sciences juridiques et économiques (FSJE)	16
• Département pluridisciplinaire de lettres et de sciences humaines (DPLSH)	17
• Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)	18
• Antenne de l'institut universitaire de technologie (IUT)	19

COMPOSANTES DU PÔLE GUYANE

• Institut d'enseignement supérieur de la Guyane (IESG)	20
• Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)	21
• Institut universitaire de technologie (IUT)	22

COMPOSANTES DU PÔLE MARTINIQUE

• Faculté des lettres et de sciences humaines (FLSH)	23
• Faculté de droit et d'économie (FDE 972)	24
• Département scientifique interfacultaire (DSI)	25
• Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)	26
• Antenne de l'institut universitaire de technologie (IUT)	27

SERVICE AUX ETUDIANTS

Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP)	
• Le service d'information et d'orientation (SUIO)	28
• La cellule d'accueil des étudiants en situation de handicap	30
• Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)	31
• L'observatoire interrégional de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OIVE-IP)	33
Bibliothèques universitaires (BU)	34
Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)	36
Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)	37
Service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (STICE)	38
Centres de ressources informatiques (CRI)	39
Ecole doctorale (ED)	40
Direction des relations internationales (DRI)	41
Aides financières	43
Centre des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)	45
Centres de gestion de sécurité sociale étudiante (LMDE – SMERAG)	46
Bureau de la vie étudiante (BVE)	47
Associations étudiantes	47
Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)	48
Calendrier des congés universitaires des étudiants	49
Plan du campus de Fouillole du pôle Guadeloupe	50
Plan du campus du camp Jacob (Saint-Claude)	51
Plan du campus de Troubiran du pôle Guyane	52
Plan du campus de Schoelcher du pôle Martinique	53
Notes personnelles	54

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) est ravie de vous accueillir !

A l'heure où les études supérieures représentent plus que jamais une chance d'optimiser votre insertion professionnelle, toute l'équipe de l'UAG est mobilisée autour de votre intégration et de vos succès.

Choisir l'UAG, ce n'est pas seulement choisir un cursus de formation, mais c'est d'abord participer à une dynamique d'ensemble autour d'un événement unique : vous, votre réussite, votre épanouissement personnel, votre insertion professionnelle !

Université pluridisciplinaire, l'UAG vous permet de développer vos compétences dans six grands domaines de formation :

- Arts, Lettres, langues (ALL)
- Droit, Economie, gestion et sciences politiques (DEGSP)
- Santé
- Sciences humaines et sociales (SHS)
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Sciences, technologie, santé (STS)

Université de la professionnalisation, l'UAG vous accompagne dans la voie d'une insertion professionnelle réussie, avec ses ateliers de professionnalisation, ses forums métiers, sa plate-forme de stages ;

Université ancrée dans la culture et le sport, l'UAG vous offre la possibilité de découvrir ou d'approfondir des activités sportives et culturelles dans plus de 50 disciplines, de les valider dans votre cursus et d'être ainsi à même de compléter votre formation par l'acquisition de compétences transversales liées au savoir-être et au savoir-faire ;

Université interrégionale et internationale, ouverte sur la région Antilles-Guyane, mais aussi sur la Caraïbe, l'Amazonie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, l'UAG vous propose des semestres d'étude à l'étranger dans une de ses cinquante universités partenaires, des stages internationaux, des séjours d'immersion linguistique. Vous pourrez aussi vous lier d'amitié avec le millier d'étudiants internationaux qui fréquentent chaque année les campus de l'UAG;

Université ultra-moderne avec ses milliers de documents en accès distant, depuis chez vous, dotée d'un environnement numérique de travail particulièrement performant, intégrant une plate-forme pédagogique Moodle qui vous connecte en permanence, où que vous soyez dans le monde, avec vos enseignants et leurs cours, l'UAG est aussi une université à taille humaine où les professeurs connaissent leurs étudiants et les encadrent et accompagnent de manière individualisée.

C'est donc avec un bonheur renouvelé que l'équipe de l'UAG met à votre disposition ce guide d'accueil et vous invite à rejoindre tous ceux qui, comme vous, ont fait confiance à une université où il fait bon vivre et travailler... en toute confiance.

Bonne rentrée et très bonne année universitaire 2013-2014 !

*Corinne MENCÉ-CASTER
Présidente de l'université des
Antilles et de la Guyane*

Présidence de l'université

Bâtiment de l'administration générale

Campus de Fouillole – BP 250

97157 POINTE-À-PITRE Cedex

Tél : 05 90 48 30 30 – Fax : 05 90 91 06 57

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) 42 membres dont 6 représentants étudiants

Missions :

- Détermine la politique de l'établissement
- Vote le budget et approuve les comptes
- Fixe la répartition des emplois.....

LA PRÉSIDENTE
Corinne MENCE-CASTER

LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU) 30 membres dont 12 représentants étudiants

Missions :

- Propose les orientations en matière d'enseignement, de formation initiale et continue (orientation des étudiants, validations des acquis, conditions de vie des étudiants)....

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS) 27 membres dont 3 représentants étudiants (doctorants)

Missions :

- Présente des orientations en matière de politique de recherche, de documentation scientifique et technique et de répartition des crédits de recherche
- Assure la liaison entre l'enseignement et la recherche.

LES VICE-PRÉSIDENTS STATUTAIRES

Vice-président du CA :
René DORVILLE

Vice-président du CEVU :
Antoine DELORIX

Vice-présidente du CS :
Marie-Ange ARSÈVE

Vice-président étudiant:
Lionel VINCENT

LES ÉLUS ÉTUDIANTS

Le rôle de l'élu étudiant est de :

- participer aux prises de décisions de l'université par le vote du budget, l'élaboration des maquettes d'enseignement et les modalités de contrôle des connaissances.
- proposer et défendre les demandes des étudiants devant les conseils.
- informer les étudiants des travaux des conseils.

Vos représentants étudiants aux différents conseils

Conseil d'administration (CA) : 6 représentants

PÔLE GUADELOUPE	PÔLE GUYANE	PÔLE MARTINIQUE
Jimmy JUDOR	Quentin LE BERT	Julie CHINAMA
Loïc MISÉRIEAUX	Mathieu WILSON	Alexandre PIQUION

Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) : 12 représentants

PÔLE GUADELOUPE	PÔLE GUYANE	PÔLE MARTINIQUE
Pascaline AVILON	Erick HENRY	Sophia ANDREW
Steve FABIGNON	Luan FIGUEREDO PIRES	Jackenson HARRIGAN
Rudy RUPAIRE	Samia PATIENT	Aurélie NELLA
Thierry TROMPETTE	Aurore SAGNE	Lionel VINCENT

Conseil scientifique (CS) : 3 représentants

PÔLE GUADELOUPE	PÔLE GUYANE	PÔLE MARTINIQUE
Loïc RODIER (Titulaire)	Fabienne SUÉDILE (Titulaire)	Nathalie PETIT-CHARLES (Titulaire)
Georges MINATCHY (Suppléant)	Yi MOUA (Suppléant)	Dominique AUGIER (Suppléant)

Vos vice-présidents étudiants

Les vice-présidents étudiants sont élus au sein du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU), ils veillent, avec l'ensemble des élus à réunir les conditions nécessaires à la réussite des étudiants de notre université et à l'amélioration de la vie étudiante, ils sont une interface entre les étudiants, les instances et les composantes de l'université. N'hésitez pas à les contacter pour toute difficulté individuelle ou collective

A l'UAG sont élus un vice-président étudiant et un vice-président adjoint par pôle :

Vice-président étudiant :

Lionel VINCENT (IEJ Martinique)
vpetudiant@univ-ag.fr
Tél 06 90 74 13 66

Vice-président étudiant adjoint du pôle Guadeloupe :

Thierry TROMPETTE (UFR STAPS)
thierry.trompette@hotmail.fr
Tél : 06 90 17 28 19 – 06 96 94 30 17

Vice-présidente étudiant adjointe du pôle Guyane :

Aurore SAGNE (IUT Cayenne)
Aurore-sagne@live.fr
Tél : 05 94 40 02 23

Vice-présidente étudiant adjointe du pôle Martinique :

Aurélie NELLA (Faculté de droit et d'économie (Martinique))
Marly_nella@hotmail.fr
Tél : 05 96 80 15 15

Vous avez aussi des représentants au sein des conseils d'UFR/faculté/institut.

**Tous les 2 ans vous serez amenés à élire, vos représentants,
dans les différents conseils (UFR, CA, CEVU, CS).
Renseignez-vous dans vos services de scolarités.**

LES PÔLES UNIVERSITAIRES REGIONAUX « PUR »

Chacune des trois régions d'implantation de l'UAG est dénommée « **pôle** » :

- le pôle Guadeloupe comprend trois campus : Fouillole et Morne Ferret (Pointe-à-Pitre) et Camp Jacob (Saint-Claude).
- le pôle Guyane comprend trois campus : Saint-Denis, Troubiran (Cayenne) et Kourou.
- le pôle Martinique comprend : campus de Schœlcher et le centre hospitalier de la Meynard (UFR médecine) à Fort-de-France.

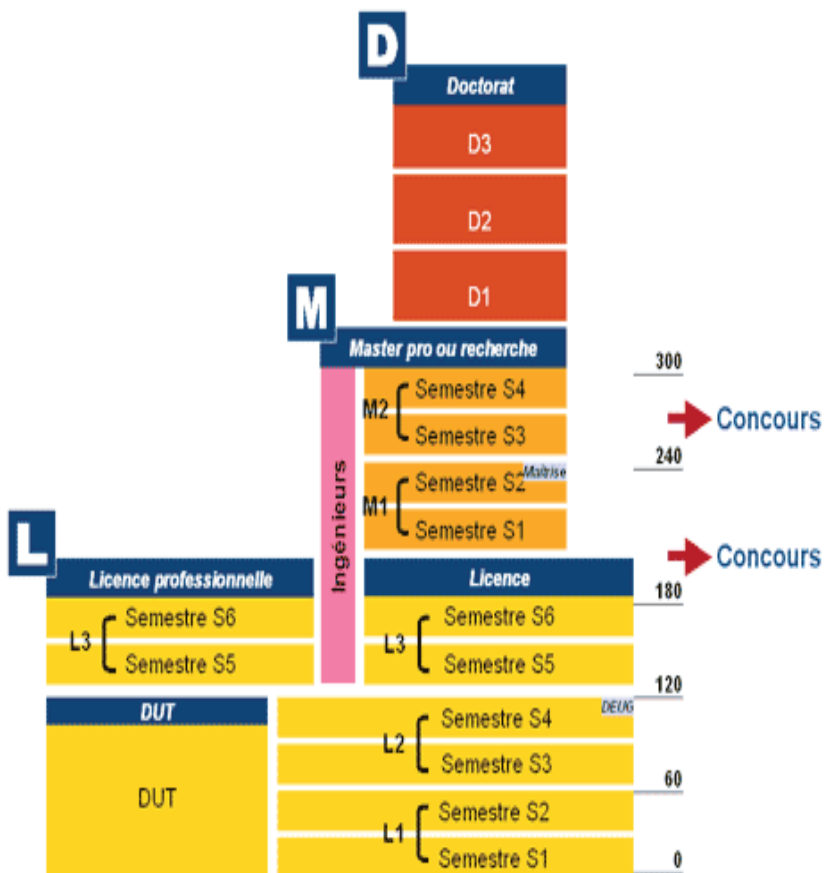
PUR GUADELOUPE	PUR GUYANE	PUR MARTINIQUE
<p>Campus de Fouillole Bâtiment du pôle universitaire régional Tél : 05 90 48 30 42 Fax : 05 90 48 32 93</p>	<p>Campus de Troubiran Tél : 05 94 29 62 74 Fax : 05 94 27 27 93</p>	<p>Campus de Schœlcher Bâtiment du PUR Tél : 05 96 72 73 01 Fax : 05 96 72 73 02</p>
<p>Vice-Président : Michel GEOFFROY vpoleguadeloupe@univ-ag.fr</p>	<p>Vice-Président : Jean-Marie FÔTSING vpoleguyane@guyane.univ-ag.fr</p>	<p>Vice-Président : Jean-Emile SYMPHOR vpolemartinique@martinique.univ-ag.fr</p>
<p>Responsable administratif et adjoint au directeur général des services: Christophe AUDEBERT Christophe.audebert@univ-ag.fr</p>	<p>Responsable administratif et adjointe au directeur général des services : Yolaine TARADE Yolaine.tarade@guyane.univ-ag.fr</p>	<p>Responsable administratif et adjoint au directeur général des services : Jean-Marc CLAVIER Jean-marc.clavier@martinique.univ-ag.fr</p>
<p>Accueil-secrétariat : Maryse CHRISTOPHE-REINE Maryse.christophe-reine@univ-ag.fr</p>	<p>Accueil-secrétariat : Jocelyne CRAMER Jocelyne.cramier@guyane.univ-ag.fr</p>	<p>Accueil-secrétariat : Chantal PAMPHILE Chantal.phamphile@martinique.univ-ag.fr</p>

Le rôle des pôles est de :

- participer à la mise en œuvre des axes de la politique générale en vue du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans chacune des régions.
- constituer une force de propositions en assurant la régulation des actions de politique régionale.
- animer les campus en coordonnant les opérations spécifiques à chaque site universitaire.

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Schéma des études



L'organisation pédagogique des cycles d'études est semestrielle et chaque parcours de formation comporte plusieurs semestres :

LICENCE	Bac + 3	3 ans (L1 + L2 + L3)	6 semestres	180 crédits
MASTER	Bac + 5	2 ans (M1 +M2)	4 semestres	120 crédits
DOCTORAT	Bac + 8	3 ans		

a) **La licence générale** est constituée de 6 semestres. Un semestre correspondant à 30 crédits. La licence totalise 180 crédits. Les choix des unités d'enseignement (UE) relatifs à chaque mention ou spécialité sont progressifs. Une équipe pédagogique d'enseignants conseille, guide et valide les choix effectués par les étudiants. Par ses choix, chaque étudiant est acteur de son parcours.

b) **La licence professionnelle (LP)** est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Elle se déroule sur deux semestres accessibles après quatre premiers semestres obtenus soit en DUT, BTS ou en L2 de la licence générale. L'accès à la licence professionnelle est soumis à sélection. Elle donne aux étudiants les moyens de faire face aux évolutions futures de l'emploi, de maîtriser le développement de leurs carrières professionnelles et besoins de qualification mais aussi de leur permettre de continuer leur parcours de formation dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie.

c) **Le master** est organisé en 4 semestres. Il correspond à 120 crédits européens. Deux finalités de master sont proposées :

✓ **Le master recherche** dont la continuité logique mène à la préparation d'une thèse de doctorat.

✓ **Le master professionnel** qui permet l'acquisition de compétences professionnelles clairement identifiées. Le caractère professionnel de la formation est renforcé par la présence de stages obligatoires et l'intervention de professionnels.

Les étudiants suivent généralement un tronc commun lors de la 1^{ère} année et s'orientent en 2^{ème} année dans l'une ou l'autre de ces voies. Certains masters ne différencient la finalité professionnelle de la finalité recherche qu'au niveau du semestre 4. Le passage de M1 à M2 n'est pas automatique ; le jury du M1 se prononce sur la poursuite d'études en M2.

d) **Le doctorat** est accessible aux titulaires d'un master recherche et est préparé au sein d'une école doctorale (ED). A l'UAG, il existe une ED pluridisciplinaire pouvant accueillir des doctorants dans toutes les disciplines enseignées dans l'établissement. Le doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse portant sur les travaux de recherche menés par l'étudiant. L'inscription en doctorat n'est pas de droit.

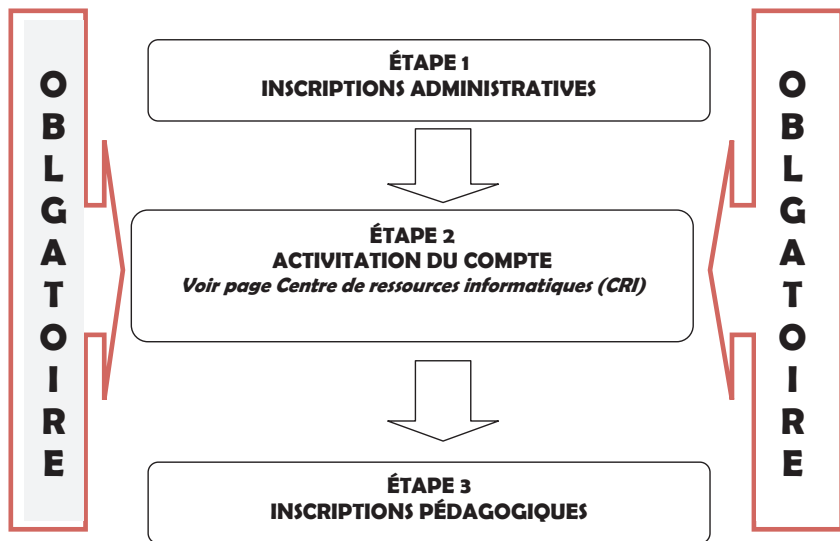
Votre unique interlocuteur
pour tous les problèmes liés à la pédagogie :

LES SERVICES DE SCOLARITÉ

Les services de scolarité assurent la gestion administrative de la scolarité de l'étudiant, de son entrée à l'université à l'obtention du diplôme préparé : admission et inscription, carte d'étudiant, formations proposées, validation des diplômes, règlements généraux du contrôle des connaissances et des aptitudes (RGCCA) applicables aux cursus de licence, licence professionnelle, master, règlement particulier du contrôle des connaissances et des aptitudes (RPCCA), etc.

Chacune des composantes, UFR ou institut dispose de son propre service de scolarité, vous trouverez leurs horaires de réception dans la partie réservée aux composantes.

INSCRIPTIONS



1/ INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche d'une université s'il n'est pas régulièrement inscrit dans cet établissement.

L'inscription est annuelle. Elle doit être renouvelée au début de chaque année universitaire. Toute personne désireuse de s'inscrire dans une université en qualité d'étudiant doit préciser le diplôme national ou universitaire correspondant à la formation qu'elle désire acquérir

2/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Cette inscription est obligatoire, elle se fait en début d'année universitaire. Certaines compo-

santes la font en ligne, parallèlement aux inscriptions administratives, d'autres après, sur un support papier. Elle vous permet de choisir, vos unités d'enseignements, vos TD et/ou TP et de vous inscrire aux examens.

3/CARTE D'ETUDIANT

La carte d'étudiant est la carte d'identité de l'étudiant, elle donne accès aux enceintes et locaux de l'université. Elle doit être présentée aux autorités universitaires chaque fois que ceux-ci la demandent. Elle est notamment requise pour les examens écrits et oraux, pour toute communication d'ouvrages à la bibliothèque, pour toute participation à une élection

étudiante. Elle permet donc d'identifier les étudiants participant à des examens et aux différentes élections.

Comment obtenir sa carte d'étudiant ?

Les cartes sont délivrées par les composantes/UFR/Institut en début d'année universitaire, lorsque l'étudiant est régulièrement inscrit. Pour les étudiants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois à l'université, elle ne leur sera délivrée qu'après remise de la copie du diplôme du

baccalauréat.

4/ RÉGIMES SPECIAUX

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier de conditions d'études particulières : aménagement d'horaires, étalement des études, accompagnement, etc). Vous êtes salarié, chargé de famille ou vous suivez un double cursus, contactez directement le service de scolarité de votre composante au moment votre inscription pédagogique.

5/ ÉQUIPES PEDAGOGIQUES

En 1^{ère} année de licence, c'est le directeur des études et les enseignants d'Unité d'enseignement (UE) et d'Eléments Constitutifs (EC) qui la compose.

En 2^{ème} et 3^{ème} années de licence, c'est le responsable de formation et les enseignants d'Unité d'Enseignement (UE) et d'Enseignement Complémentaire (EC) qui la compose.

Pour toutes questions relevant de la pédagogie, consulter dans un premier temps, le responsable d'UE ou d'EC et si nécessaire dans un second temps, le responsable de formation, le directeur d'études en dernier recours solliciter le doyen de la composante.

6/ REUSSITE EN LICENCE : Elle a pour objectif de lutter contre l'échec en licence. L'université a mis en place les dispositifs suivants :

Une journée d'accueil et d'intégration, au début du mois de septembre.

Le tutorat d'accompagnement et de soutien pédagogique, tout au long de l'année universitaire.

L'aide au projet professionnel, tout au long de l'année universitaire.

La réorientation, dès l'apparition des difficultés.

TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN PEDAGOGIQUE

Est proposé en 1^{ère} ou 2^{ème} année de licence. Il s'agit de se faire aider dans les matières essentielles, par des étudiants d'années supérieures.

LA REORIENTATION :

Elle est possible lorsque vous vous sentez démotivé, quand vous avez envie d'arrêter vos études, ou encore lorsque vous vous voulez changer de filière. La réorientation se fait en **1^{ère} année de licence, DUT, PACES, dans une autre formation.**

Renseignez-vous auprès : **De l'équipe pédagogique**
Du service de scolarité
Du conseiller d'orientation psychologue de la DOSIP de votre pôle.

COMPOSANTES DU PÔLE GUADELOUPE

UFR DES SCIENCES MÉDICALES «Hyacinthe Bastaraud»		Domaine santé
Campus de Fouillole BP 145 97154 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 48 33 33 Fax : 05 90 48 30 28	CHU LA MEYNARD Service de Neurologie BP 632 97261 FORT-DE- FRANCE Cedex Tél : 05 96 75 04 92 Fax : 05 96 72 25 50	Campus de Saint Denis Avenue d'Estrées 97337 CAYENNE Cedex Tél : 05 94 29 62 50 Fax : 05 94 29 31 14
Doyen : Pascal BLANCHET, PUPH Directeur administratif et financier : Marie-Flore MOLLENTHIEL		

Pôles	GUADELOUPE	GUYANE	MARTINIQUE	
Responsable Scolarité	Philippe ANDRE-LUBIN Philippe.andre-lubin@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 33 39			
Gestionnaires	PACES	Emilienne BORDELAIS Emilienne.bordelais@univ- ag.fr Tél : 05 90 48 30 27	Raymonde ONOZO Raymonde.onozo@guyane.univ- ag.fr Tél : 05 94 29 62 50	Nicole NOBAS-GUITTEAU nicole.nobas- guitteau@martinique.univ- ag.fr
	1^{ère} et 2^{ème} ANNEE DEFGSM	Célia MITEL (celia.mitel@univ-ag.fr) – Tél : 05 90 48 30 22		
Responsables pédagogiques	PACES	Georges JEAN-BAPTISTE, Pr		
	1^{ère} et 2^{ème} ANNEE DEFGSM	Gilles BEAUCAIRE, Pr		
Coordonnateur 3^{ème} cycle	Médecine générale	Jeannie HELENE-PELAGE, Pr		
	Médecine de spécialité	Pascal BLANCHET, PUPH		
Réception des étudiants :				
PREMIÈRE ANNEE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES) : vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30				
2 ^{ème} et 3 ^{ème} année du DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES (DFGSM) : lundi de 8h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30				

**UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)**

Campus de Fouillole – BP 592
97159 POINTE-À-PITRE Cedex
Tél : 0590 48 31 71 – Fax : 0590 48 31 79

**Domaine
Sciences des activités
physiques et sportives
(STAPS)**

Directeur : Claude HERTOIGH, MCF
Responsable administratif : en cours de nomination

Accueil-Information - Tél : 0590 48 31 71

Scolarité licence et master :

Marlène SAMBO -HILDEBERT
Tél : 0590 48 33 15

Réception des étudiants :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8 h 45 à 11 h 00

Responsables des mentions de licence

1^{ère} année : Eric JOBLET, PRAG

2^{ème} année : Guillaume COUDEVILLE, MCF

3^{ème} année, parcours :

- Activités physiques adaptées et santé : Stéphane SINNAPAH, MCF
- Education et motricité : Gilles MARROT, PRAG
- Entraînement sportif : Patrick TORIN, PRCE

Responsable du master STAPS

Spécialité Sport, santé et EPS en environnement tropical : Olivier HUE, Pr

FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES (FSEN)

Campus de Fouillole – BP 592

97159 POINTE-À-PITRE Cedex

Tél : 0590 48 31 31 – Fax : 0590 48 31 52

<https://www.facebook.com/ufrseuag>

Domaine
Sciences, technologie,
santé (STS)

Doyen : Alex MERIL, Pr
Vice-doyen : Sara GASPARD, Pr

Responsable administratif : en cours de nomination

Service de la scolarité et des examens

Responsable : Colette FELIMARD-LEGRAND - Tél : 0590 48 31 63

Scolarité : Rosemarie MARCMAIN et Madly PIES – Tél : 0590 48 31 57

Examens : Marie-France TREFLE et Hélène RAMBINE -Tél : 0590 48 31 65

Examens /Modélisation : Isabelle MONDUC – Tél : 0590 48 31 60

Accueil-Information :

Franciane BEHARY, Catherine GEOFFROY et
Jean-Gabriel BARCA-CYSIQUE - Tél : 0590 48 31 56

Réception des étudiants

Lundi au jeudi : 8h30 à 15h30

Vendredi : 8h30 à 13h30

Directeurs des études du LI et des diplômes d'ingénieurs :

- ◆ Portail sciences naturelles : Jérôme GUERLOTTE, Pr
- ◆ Portail sciences exactes : Nady PASSE-COUTRIN, MCF
- ◆ Diplômes d'ingénieurs : Enguerran GRANCHAMP, MCF

Responsables des mentions de licence :

- Biochimie-Biologie (BB) : Marie-Noëlle SYLVESTRE, MCF ; parcours : Biochimie, sciences des aliments (BSA) – Biochimie, sciences de la santé (BSS)
- Biologie, environnement et sciences de la Terre (BEST) : Jean-Frédéric LEBRUN, MCF ; parcours : Biologie des organismes et des écosystèmes (BOE) – Biologie générale et sciences de la terre (BGSTU) – Géosciences (GEOS)
- Mathématiques-Informatique (MI) : Suzy GAUCHER CAZALIS, MCF ; parcours majeure : informatique, mineure : outils pour l'informatique (IN) – majeure : mathématiques mineure : outils informatique pour les mathématiques (MA) – majeure : mathématiques, mineure : applications aux sciences (MS)
- Physique-Chimie (PCH) : Jack MOLINIE, MCF ; parcours : Chimie Physique – Sciences physiques

Responsables des mentions de master :

- Biologie, santé (BS), spécialité Biologie, santé et alimentation en milieu tropical : Abel HIOU, Pr
- Ecosystèmes tropicaux (ECOTROP), spécialité Ecosystème tropicaux naturels, exploités : Daniel IMBERT, MCF
- Informatique : Martine COLLARD, Pr
- Mathématiques, spécialité Mathématiques et modélisation : Jean VAILLANT, Pr
- Sciences de la matière, spécialités Chimie - Physique, Physique-chimie : Jean-Louis MANSOT, Pr

Responsables des diplômes d'ingénieurs , spécialités :

systèmes énergétiques, Rudy BLOMBOU, MCF
matériaux : Sarra GASPARD, Pr

**FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES
DE LA GUADELOUPE (FSJE)
Campus de Fouillole - BP 270
97157 POINTE-À-PITRE Cedex
Tél. : 05 90 48 32 68 - Fax : 05 90 48 33 05**

**Domaine
Droit, économie, gestion
et science politique
(DEGSP)**

**Doyen : Jean-Gabriel MONTAUBAN, Pr
Vice-doyen : Alain MAURIN, MCF
Responsable administratif : Yvelle TROUILLEFOU**

Scolarité des licences :

1^{ère} année Droit :

Véronique PIERRE-MARIE (veronique.pierre-marie@univ-ag.fr)

Tél. : 05 90 48 32 66

Clara NEGRIT (clara.negrit@univ-ag.fr)

Tél. : 05 90 48 32 72

2^{ème}, 3^{ème} années droit et science politique :

Maguy GEOLIER (maguy.geolier@univ-ag.fr) - Tél. : 05 90 48 32 64

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années d'économie et gestion :

Yvonne VICTOR (yvonne.victor@univ-ag.fr) - Tél. : 05 90 48 32 69

Licences professionnelles : Lucie GANGAPAL (lucie-gangapal@univ-ag.fr) –

Tél. : 05 90 48 32 76

Scolarité des masters :

1^{ère} année SEG : VICTOR Yvonne (yvonne.victor@univ-ag.fr)

Tél. : 05 90 48 32 69

1^{ère} année DSP : Lucie GANGAPAL (lucie-gangapal@univ-ag.fr)

Tél. : 05 90 48 32 76

2^{ème} année DSP et SEG : Sandra LUBIN (sandra.lubin@univ-ag.fr)

Tél. : 05 90 48 32 74

Réception des étudiants à l'accueil

Lundi au vendredi de 8h à 13 h et de 14h à 17h

Responsables des mentions de licence :

Droit : Sainte-Croix RAUZUEL, MCF

Economie et gestion parcours :

Economie et politiques appliquées (EPA)

Economie de l'environnement et aménagement du territoire (EEAT) :

Alain MAURIN, MCF

Science politique : M. Fred RENO, Pr

Responsables des Licences professionnelles :

Management des organisations : spécialité Direction et gestion de PME :

Fabienne ALVAREZ, MCF

Hôtellerie et tourisme, spécialité : gestion des entreprises touristiques :

Joël RABOTEUR, MCF

Responsables des mentions de master :

Science politique : Fred RENO, Pr

Droit privé, spécialités :

Droit des affaires : Christian HEN, Pr et Fred DESHAYES, MCF

Contentieux : Marc MOREAU, MCF

Droit public, spécialité :

Droit et administration des collectivités territoriales :

Dominique BLANCHET, MCF

Sciences économiques et gestion, spécialités :

Economie du développement et de l'environnement : Jean-Gabriel

MONTAUBAN, Pr

Commerce international : en cours de nomination

**DÉPARTEMENT PLURIDISCIPLINAIRE DE LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES (DPLSH)**

Camp Jacob - 97120 SAINT-CLAUDE

Tél : 05 90 48 32 00

Fax : 05 90 80 99 99

**Domaines
Arts, lettres, langues (ALL)**

**Sciences humaines et
sociales (SHS)**

Directeur : Jean-Pierre SAINTON, MCF
Directrice adjointe : Monique BOISSERON, MCF
Responsable administratif : Aline MUGERIN

Service de la scolarité et des examens :

Gina MORTI (gina.morti@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 48 34 74

Christelle FINEDE (cfinede@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 48 34 71

Réception des étudiants :

Lundi au vendredi de 9 h00 à 12h

Coordonnateurs :

- ◆ licence histoire : Jean-Pierre SAINTON, MCF/HDR - Geneviève BIRON, PRCE
- ◆ licence de lettres modernes : Odile HAMOT, MCF
- ◆ licence LEA : Monique BOISSERON, MCF

Responsables des mentions de licence :

Arts, lettres, langues (ALL) :

Lettres modernes, parcours : littérature française francophone et comparée : Roger TOUMSON, Pr

Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER) :

Langues étrangères appliquées (LEA), spécialité Anglais et espagnol : Monique BOISSERON, MCF

Sciences humaines et sociales (SHS) :

Histoire, parcours institutions et sciences de la société (ISS) : Jean-Pierre SAINTON, MCF

Responsables des mentions de master :

Arts, lettres et civilisations civilisations, spécialité : langues, littératures interculturelles et éthique du divers, **parcours** lettres modernes et littérature comparées : Roger TOUMSON, Pr

2^{ème} année de master Sciences humaines et sociales (SHS), Histoire, spécialité Histoire et patrimoine des mondes caribéens et guyanais : Jean-Pierre SAINTON, MCF

<p>ESPE / IUFM DE GUADELOUPE - École interne Morne Ferret - BP 517 97178 ABYMES Cedex Tél : 05 90 21 36 36 - Fax : 05 90 82 51 11</p>	<p>Domaines : Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p>http://www.iufm.univ-ag.fr/guadeloupe</p> <p>Directeur : Sylvère Paul NUIRO, MCF Directrice adjointe : Marlène BOUDHAU, PRAG Responsable administratif : Corinne GATIBELZA</p>	
<p>Service de la scolarité : Responsable : Madeleine GRIFFARD (mgriffar@iufm.univ-ag.fr) Tél : 05 90 21 36 56</p>	<p>Accueil-Information : Louise GEORGES Sylvar JEAN-WOLDEMAR</p>
<p>Masters éducation et formation (EF) et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Coreponsables de la mention éducation et formation : Antoine DELCROIX, PR ; Bertrand TROADEC, PR</p>	
<p>Responsables des parcours :</p> <p>Master MEEF second degré (M1) et master EF, spécialité métiers de l'éducation et de la médiation scientifiques (MEMS-M2), parcours : PLC Mathématiques : Dany-Jack MERCIER, MCF PLC EPS : Frédéric ANCLAUX, MCF PLC Physique chimie : Philippe BILAS, MCF PLC Sciences de la vie et de la Terre : Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO, MCF PLP Mathématiques sciences : Grégoire DUPONT, PRAG, docteur Contextualisations didactiques en éducation et formation (CDEF, M2) : Thomas FORISSIER, MCF</p> <p>Master MEEF premier degré(M1) et master EF, spécialité métiers de l'éducation et de la socialisation des jeunes enfants (MESJE-M2), parcours : Professorat des écoles : Christian SILVY, MCF Professorat des écoles / LCR : Juliette SAINTON, MCF</p> <p>Master MEEF encadrement éducatif (M1) et master EF, spécialité Métiers du conseil de l'encadrement et de la formation d'adultes (CEFA), parcours : Conseiller principal d'éducation (CPE) : Marie-Paule POGGI, MCF Formation de Formateurs d'Adultes (FFA, M2) : Patrick PICOT, MCF</p> <p>Master MEEF second degré (M1) et Master Arts Lettres Langues (M2), parcours : PLC Lettres Modernes : Lambert Félix PRUDENT, PR</p>	<p>Préparation aux concours (en mutualisation avec les parcours des masters) :</p> <p>CAPES Mathématiques CAPEPS CAPES Physique-chimie CAPES sciences de la vie et de la terre (SVT) CAPLP Maths-sciences</p> <p>Professorat des écoles (PE) Professorat des écoles, langues et cultures régionales : créole</p> <p>Conseiller principal d'éducation (CPE)</p> <p>Capès lettres Capès créole : Catherine PIETRUS</p>

<p align="center">ANTENNE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) Camp Jacob - rue des officiers 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 05 90 80 82 00</p>	<p align="center">Domaines Droit, économie, gestion et science politique (DEGSP) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">Administratrice provisoire : Guylène AUBRE, MCF Responsable administratif adjoint de l'antenne: Marc BLANC (marc.blanc@univ-ag.fr) - Tél : 05 90 80 83 18</p>	
<p>Secrétariat des départements GEA et GB : Pierre PRUDENTOS Tél : 05 90 80 83 01 – fax : 05 90 80 83 04 Pierre.prudentos@univ-ag.fr</p>	<p>Réception des étudiants : lundi au vendredi de 8h00 à 12h30</p>
<p align="center">CHEFS DE DÉPARTEMENTS :</p>	
<p>GENIE BIOLOGIQUE (GB), mention Industries alimentaires et biologiques (IAB) , administratrice provisoire : Sylvie RAVION (sylvie.ravion@univ-ag.fr)</p> <p>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA) mention petites et moyennes organisations (PMO) : Marie-Gabrielle HADEY-SAINTE-LOUIS (marie-gabrillette.hadey-saint-louis@univ-ag.fr)</p>	

COMPOSANTES DU PÔLE GUYANE

<p>INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA GUYANE (IESG) Campus de Troubiran -2091 route de Baduel - BP 792 97337 CAYENNE Cedex Tél : 05 94 29 99 10 Fax 05 94 29 99 43</p>	<p>Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Droit, économie, gestion et science politique (DEGSP) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">Directeur : René DORVILLE, MCF Responsable administratif : Maryse ARETHAS</p>	
<p>Service de la scolarité et des examens Responsable : Julie NEMOR (julie.nemor@guyane.univ-ag.fr)</p>	<p>Réception des étudiants : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00</p>
<p align="center">Directeurs des études du L1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Droit : Yerri URBAN, MCF ◆ Lettres et sciences humaines (LSH) : Loïc DANIEL, PRAG ◆ Sciences, technologies, santé (STS) : Isabelle MARIE JOSEPH, MCF ◆ Sciences économiques et de gestion (SEG) : Kinvi LOGOSSAH, Pr 	
<p>Responsables des mentions de licence :</p> <p>Arts, lettres, langues (ALL) : Lettres modernes (LM) : Loïc DANIEL, PRAG Langues étrangères appliquées (LEA), spécialité : anglais-espagnol: Ilaci Farina, MCF</p> <p>Droit, économie et science politique (DEGSP) : Administration économique et sociale (AES) : Paul ROSELE-CHIM, MCF Droit : Frédéric BONDIL, MCF</p> <p>Sciences humaines et sociales (SHS) : Education, travail et formation (ETF), parcours : éducation et formation travail social : Marie-Angèle METGE, PRCE Musique et musicologie (MM) : Apollinaire ANAKESA, MCF</p> <p>Sciences, technologies, santé (STS) : Mathématiques et Informatique (MI), parcours majeure mathématiques, mineure application aux sciences (MS) : Pascal ZONGO, MCF. Physique Chimie (PCH), parcours : sciences physiques : Florent ROBERT, MCF Biologie, biochimie (BB) parcours : biologie, biochimie, biotechnologie (BBB) : Didier BEREAL, MCF, Sciences physiques pour l'ingénieur (SPI), parcours : Electronique, électrotechnique et automatique (EEA) – Sciences de la matière (SM) : Ahmed ABBAS, MCF</p> <p>Licences professionnelles : Génie civil et construction : Ouhacène NAÏT-RABAH, MCF Protection de l'environnement : Ghislaine PREVOT, MCF Réseaux et télécommunications : Laurent LINGUET, MCF</p>	<p>Responsable des mentions de master :</p> <p>Arts, lettres et langues Sociétés et interculturelles : Marianne PALISSE, MCF</p> <p>Droit, économie et science politique (DEGSP) : Droit privé général : Frédéric BONDIL, MCF</p> <p>Economie, spécialité : Economie du développement et de l'environnement : Paul ROSELE CHIM, MCF</p> <p>Sciences, technologies, santé : Biologie, chimie, environnement ,spécialités Matériaux et molécules: Christophe ROOS, MCF</p>

<p align="center">ESPE / IUEM DE GUYANE - École interne Campus de Troubiran 2091 route de Baduel, BP 6001 97306 CAYENNE Cedex Tél. : 05 94 27 27 00 Fax : 05 94 27 27 99</p>	<p align="center">Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">http:// www.guyane.iufm.fr</p>	
<p align="center">Directeur : René-Serge de NEEF, MCF Directrice adjointe : Jeannine HO-A-SIM, MCF Responsable administratif : Reine AZOR-PLENET</p>	
<p>Service de la scolarité et des examens Responsable : Reine AZOR-PLENET</p>	<p>Accueil-Information – Réception des étudiants : Sandrine BAUVOIR, Nathanaël HO-FONG-CHOY et Ingrid SIGOBINE</p>
<p align="center">Masters « éducation et formation (EF) » et « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » Coresponsables de la mention « éducation et formation » : Antoine DELCROIX, Pr ; Bertrand TROADEC, Pr</p>	
<p>Master MEEF premier degré (M1) et master EF, spécialité métiers de l'éducation et de la socialisation des jeunes enfants (MESJE-M2), parcours professorat des écoles : Sophie ALBY, MCF,</p> <p>Master MEEF second degré (M1) et Master Arts Lettres Langues (M2), parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement (PLC Lettres Modernes) : Anne Marie VIGUES, PRAG - Etudes Anglophones (PLC Anglais) : Jean-Philippe FONTS, MCF - Conseiller principal d'éducation (CPE) : Jeannine HO-A-SIM, MCF 	<p>Master EF, spécialité Métiers de l'éducation et de la médiation scientifiques (MEMS-M2), parcours : Ingénierie de la communication et médiation scientifiques (CMS) : Henri-Pierre DELIOU, PRCE</p>

<p align="center">IUT DE KOUROU Avenue du Bois de Chaudat Quartier Branly - BP 725 97387 KOUROU Cedex Tél : 05 94 32 80 00 – Fax : 05 94 32 22 63</p>	<p align="center">Domaines Droit, économie, gestion et science politique (DEGSP) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">Directeur : Olivier TAMARIN, MCF Directeur adjoint : Idris SADLI, MCF Responsable administratif : Véronique EDOUARD-LALANNE (veronique.edouard-lalanne@guyane.univ-ag.fr)</p>	
<p>Secrétariat des départements : Génie électrique et informatique industrielle (GEII): Renotte DÉCHESNE - renotte.dechesne@guyane.univ-ag.fr Réseaux et télécommunications (RT) : Stéphanie GIPET- stephanie.gipet@guyane.univ-ag.fr Tél : 05 94 32 30 82 – fax : 05 94 32 81 75</p>	<p>Réception des étudiants : Lundi au jeudi : 8 h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 Mercredi et vendredi : 8h00 à 13h00</p>
<p align="center">CHEFS DE DÉPARTEMENTS :</p>	
<p align="center">GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (GEII): François HASSENFRATZ – francois.hassenfratz@guyane.univ-ag.fr</p> <p align="center">RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS (RT) : Jean-Pierre WILLIAM - jean-pierre.william@univ-ag.fr</p>	
<p align="center">ANTENNE DE L'IUT DE KOUROU Campus de Troubiran – BP 792 97306 CAYENNE CEDEX Tél : 05 94 29 99 73 – Fax : 05 94 29 99 12</p>	
<p>Secrétariat du département techniques de commercialisation (TC) : Gilberte TARCY gilberte.tarcy@guyane.univ-ag.fr Tél : 05 94 29 99 73 – Fax : 05 94 29 99 12</p>	<p>Réception des étudiants : Lundi et mardi : 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Mercredi : 7h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 Jeudi et vendredi : 7h 00à 12h00</p>
<p>CHEF DU DÉPARTEMENT :</p>	
<p align="center">TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (TC) : Claudya PARIZE-SUFFRIN – claudya.parize-suffrin@guyane.univ-ag.fr</p>	

COMPOSANTES DU PÔLE MARTINIQUE

FACULTÉ DES LETTRES ET DE SCIENCES HUMAINES (FLSH) Campus de Schœlcher - BP 7207 97275 SCHËLCHER Cedex Tél : 05 96 72 74 50 - Fax : 05 96 61 18 69		Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS)
Doyen : Raphaël CONFIAnt, Pr Responsable administratif : Marie-Ange BIZON		
Service de la scolarité et des examens : Responsable : Marie-Dominique ERIC	Réception des étudiants : Lundi au vendredi de 8h00 à 16h 00	
Directeurs des études de 1^{ère} année de licence :		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Domaine Sciences Humaines et Sociales (SH) S : Catherine DE FIRMAS, PRAG ◆ Domaine Arts, lettres et arts (ALL) : Corinne LE SERGENT, PRAG 		
Responsables des mentions de licence : <u>Arts, lettres et langues (ALL):</u> Lettres modernes: Roger TOUMSON, Pr, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) : Anglais: Dominique AURELIA, MCF, parcours : Espagnol: Cécile BERTIN-ELISABETH, Pr Créole: Serge COLOT, MCF		Responsables des mentions de master : <u>Sciences humaines et sociales :</u> Education et formation , spécialités : Apprentissages, formation, insertion (AFI) : Alice JOLY, MCF et Huiping WEN, MCF Ingénierie des actions d'insertion et développement local (IAIDL), Michel DISPAGNE, MCF Histoire, spécialité : Histoire et patrimoine des mondes caribéens et guyanais : Erik NOEL, Pr Géographie, spécialité : Environnement, territoires et sociétés dans le bassin caraïbe et de l'amazonie : Henri GODARD, Pr Information et communication : Bruno OLLIVIER, Pr
Sciences humaines et sociales (SHS) : mentions : Géographie : Thierry HARTOG, MCF, Histoire, parcours Sciences historiques : Dominique ROGERS, MCF Information et communication : Olivier PULVAR, MCF, Sciences de l'éducation : Michel TONDELLIER, MCF		Arts, Lettres et langues Arts, lettres et civilisations spécialité : Langages, cultures et sociétés en milieu plurilingue., parcours : Apprentissages, langues et sociétés en milieu plurilingue., Huiping WEN, MCF Didactique du FLE, Didactique des langues en milieu plurilingue, Cécile BETIN-ELISABETH, Pr Arts, langues, interculturalité et développement durable, parcours : Traductologie, traduction interculturelle et développement : Corinne MENCE-CASTER, Pr Créolistique et marché des langues, Michel DISPAGNE, MCF Arts caribéens et promotion culturelle, Dominique BERTHET, Pr et Patricia DONATIEN-YSSA, MCF Langues, littératures interculturelles et éthique du divers, parcours : Littératures interculturelles, traductologie et éthique du divers, parcours lettres modernes et littératures comparées, Roger TOUMSON, Pr Etudes hispanophones : Cécile BERTIN-ELISABETH, MCF Etudes anglophones, Patricia DONATIEN-YSSA, MCF

FACULTÉ DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MARTINIQUE (FDE)**Campus de Schœlcher - BP 7209****97275 SCHELCHER Cedex****Tél : 05 96 72 73 72 - Fax : 05 96 72 73 73****Domaine****Droit, économie, gestion
et science politique****(DEGSP)****Doyen : Eric CARPIN, MCF****Responsable administratif : en cours de nomination****Responsables scolarités :**

- Licences DEGSP, Licences professionnelles et 1^{ère} année Master : Bertrand SAE (bertrand.sae@martinique.univ-ag.fr) -Tél : 05 96 72 73 77/78

Réception des étudiants :

Lundi au vendredi : 10h30 à 12h30 et les mardi et jeudi après-midi : 14h30 à 16 h00.

IEJ, IPAG : Frédérique AUMIS (frederique.aumis@martinique.univ-ag.fr)

Tél : 05 96 72 73 80

Réception des étudiants : du lundi et jeudi après-midi de 14h00 à 17 00

Réception des étudiants : lundi au vendredi matin : 8h00 à 14h00 et Mardi et jeudi : 14h00 à 16h00.

2^{ème} année de master :

Livie MEDJID (livie.medjid@martinique.univ-ag.fr) - Tél : 05 96 72 74 76

Réception des étudiants : lundi et mardi de 8h00 à 12h00 – Jeudi et vendredi matin de 10h00 à 12h00 , Mardi au vendredi de 14h00 à 15h45

Responsable des mentions de licence :**Droit, économie, gestion et science politique :**

Administration publique : Joël BOUDINE, MCF

Droit : Gérard Gabriel MARION, Pr

Science politique - filière intégrée avec Sciences po Bordeaux et l'université des West Indies à Mona) : Aurélie ROGER, MCF

Economie et gestion, parcours :

Economie et gestion de l'entreprise (EGE)

Economie géographique, gestion et ménagement du territoire (EGGAT)

Monnaie-Finance-Banque (MBF) : Eric CARPIN, MCF

Licence professionnelle :

Management des organisations : Michel MONLOUIS, MCF

Responsable des mentions de master :**Droit privé spécialités :**

Banque, assurance, immobilier (BAI) : Georges VIRASSAMY, Pr

Droit privé fondamental : Georges VIRASSAMY, Pr

Droit des activités maritimes et portuaires : Georges VIRASSAMY, Pr

Droit public spécialités :

Droit public fondamental : Danielle PERROT, Pr Droit et administration des collectivités territoriales : Alain LAGUERRE, Pr

Sciences économiques et de gestion :

- **Spécialité I : Economie et gestion des entreprises et des institutions financières :** parcours :

Monnaie – Banque – Finance : Eric CARPIN, MCF

Entreprises et marchés : René KIMINO, MCF

Tourisme Durable et Aménagement : Olivier DEHOORNE, MCF

- **Spécialité II : Gestion et évaluation des collectivités et des administrations,** parcours :

Gestion et évaluation des entreprises et des collectivités territoriales : Fred CELIMENE, Pr

Gestion et expertise des milieux littoraux : Pascal SAFFACHE, MCF

Gestion et évaluation des institutions sanitaires et sociales : Janis HILARICUS, MCF

Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) : Corinne BOULOGNE-YANG-TING, MCF

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) : Joël BOUDINE, MCF

DÉPARTEMENT SCIENTIFIQUE INTERFACULTAIRE (DSI)

Campus de Schœlcher – BP 7209

97275 SCHœLCHER Cedex

Tél : 05 96 72 73 40 ou 05 96 72 73 61

Fax : 05 96 72 73 62

**Domaine
Sciences, technologies,
santé (STS)**

Directeur : Maximilian HASLER, MCF

Service de la scolarité et des examens :

Responsable de la scolarité et des examens :

Régine CHAVIGNY DE LACHEVROTIERE

Accueil scolarité : Valérie DORE et Maryse CHAVIGNY DE LACHEVROTIERE

Examens : Valérie DORE

Réception des étudiants :

Mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h30

Jedi : 14h00 à 16h00

Directeur des études de la 1^{ère} année de licence : Isabelle LUCIEN-HASLER, MCF

Responsable des mentions de licence :

Biologie-Biochimie (BB) : Juliette SMITH-RAVIN, MCF

Mathématiques et informatique (MI) : Paul-Emile MAINGE, MCF

Physique chimie (PC): Hélène PASCALINE, MCF

Responsable de la licence professionnelle :

Systèmes informatiques et logiciel option Informatique répartie : Philippe HUNEL, MCF

Aménagement et gestion des ressources en eau et en milieu tropical : Hélène PASCALINE, MCF

<p align="center">ESPE / IUFM DE MARTINIQUE - École interne Route du Phare 97262 FORT-DE-FRANCE Cedex Tél : 05 96 55 46 46 – Fax : 05 96 55 46 54</p>	<p align="center">Domaines Arts, lettres, langues (ALL) Sciences humaines et sociales (SHS) Sciences, technologies, santé (STS)</p>
<p align="center">http://www.iufm.martinique.fr</p>	
<p align="center">Directrice : Catherine MAURICE, PRCE Responsable administratif : Laurence GERVAISE</p>	
<p>Service de la scolarité et des examens Responsable : Roselyne VOITIER</p>	<p>Accueil-Information -Réception des étudiants : Roselyne VOITIER Corinne BELSON Jobie EMMANUEL-EMILE Marie TOUTOUTE-FAUCONNIER</p>
<p align="center">Masters éducation et formation (EF) et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Coresponsables de la mention éducation et formation : Antoine DELCROIX, Pr ; Bertrand TROADEC, Pr</p>	
<p>Responsables de parcours Master MEEF premier degré(M1) et master EF, spécialité métiers de l'éducation et de la socialisation des jeunes enfants (MESJE-M2), parcours : Professorat des écoles : Dominique PESLAGES / Line-Rose ARROUVEL Professorat des écoles /LCR : Line-Rose ARROUVEL / Dominique PESLAGES</p> <p>Master MEEF encadrement éducatif (M1) et master EF, spécialité Métiers du conseil de l'encadrement et de la formation d'adultes (CEFA), parcours : Conseiller principal d'éducation (CPÉ) : Maria POPPA-ROCH Formation de Formateurs d'Adultes (FFA, M2) : Bertrand TROADEC</p> <p>Master MEEF second degré (M1) et master EF, spécialité métiers de l'éducation et de la médiation scientifiques (MEMS, M2), Parcours Mathématiques : Jean-François CULUS</p>	<p>Master MEEF second degré (M1) et Master Arts Lettres Langues (M2), parcours (suite) : PLC Arts Plastiques : Dominique BERTHET PLC Créole : Manuella ANTOINE PLC Lettres Modernes : Eve DERRIEN PLC Histoire-Géographie : Henri ECKERT PLC Anglais : Brigitte HERVOCHE PLC Espagnol : Yoanne EMMANUEL-EMILE PLP Lettres modernes & Anglais (M1) : Anaïs ADAMI PLP Lettres modernes& Espagnol (M1) : Yoanne EMMANUEL-EMILE PLP Lettres modernes & Histoire-Géographie (M1) : Christian JEAN-ETIENNE</p>

ANTENNE DE L'IUT DE KOUROU
Campus de Schœlcher – BP 7209
97275 SCHœLCHER CEDEX
Tél : 05 96 72 74 38 – fax : 05 96 72 74 47

Domaines
Droit, économie, gestion et
science politique
(DEGSP)

Sciences, technologies, santé
(STS)

Directeur adjoint de l'antenne : Rémy JOSEPH
Responsable administratif adjoint de l'antenne : Karine KIMBOO
(karine.kimboo@martinique.univ-ag.fr)

Secrétariat des départements Gestion logistique et
transport (GLT) et Hygiène, sécurité, environnement
(HSE) : Jémima GERMANY (jemima.germany@martinique.univ-
ag.fr)
Tél : 05 96 72 74 44 – Fax : 05 96 72 74 47

Horaires de réception :
Mardi, jeudi et vendredi : 9 h30 à 9h45 et 15h00 à 18h00

CHEFS DE DÉPARTEMENTS :

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT(HSE) : Odile FRANCOIS-HAUGRIN
(odile.francois-haugrin@martinique.univ-ag.fr)

GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT (GLT) : Eric LAMBOURDIERE (eric.lambourdiere@martinique.univ-ag.fr)

AU SERVICE DES ÉTUDIANTS



Ecouter – Informer – Orienter – Accompagner – Evaluer
DIRECTION DE L'ORIENTATION, DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DOSIP)



SUIO

Informier
Orienter

Aider à la réorientation
Etablir les attestations pour le passeport de mobilité
Accueillir les étudiants en situation de handicap

BAIP

Gestion des stages

Aide à l'insertion professionnelle

OIVE-IP

Produire des statistiques sur :
Conditions de vie
Formation
Réaliser des Enquêtes

DIRECTRICE (Guadeloupe, Guyane et Martinique)

Suzy GAUCHER-CAZALIS

Tél : 05 90 48 30 15 - sgaucher@univ-ag.fr

Responsable (Guadeloupe, Guyane et Martinique)

Frédéric GERARDIN

tél : 05 90 48 31 44 - Frederic.gerardin@univ-ag.fr

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (SUIO)

Une équipe de professionnels de l'information et de l'orientation vous aide à :

- vous adapter au système universitaire,
- réfléchir à votre orientation,
- construire votre parcours de formation,
- valider vos objectifs professionnels,
- réussir votre entrée dans la vie active...

- rédiger CV, lettres de candidature ou de motivation,
- faire des recherches sur les portails des établissements d'enseignement supérieur,
- imprimer et photocopier des documents.

Le portail de la DOSIP www.univ-ag.fr/dosip donne accès à un ensemble d'informations sur l'UAG, les avis de concours, les stages en entreprises etc.

Une documentation papier en libre consultation sur :

- des dossiers thématiques, des revues spécialisées, des ouvrages, des publications (ONISEP, CIDJ, l'ETUDIANT, l'APEC...),
- les formations de l'enseignement supérieur.

L'équipe de la DOSIP/SUIO propose et anime des enseignements au libre choix de l'étudiant aux 4^{ème} et 5^{ème} semestres de la licence : « Penser et construire son projet professionnel », « Se préparer à réaliser un stage ». Les effectifs étant limités, il faut s'inscrire rapidement au service de scolarité de votre composante.

Un centre de ressources multimédia qui vous permet de :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
scnio@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 31 46	scnio@guyane.univ-ag.fr Tél : 05 94 27 27 49	scnio@martinique.univ-ag.fr 05 96 72 73 18
Réception des étudiants		
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Lundi et mardi de 14h00 à 16h30	Lundi au vendredi de 8h30 à 12 00 Mardi 14h30 à 16h30	Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Mardi de 14h30 à 14h30



Rencontre avec un conseiller d'orientation psychologue (COP)

L'orientation que vous avez choisie ne nous satisfait pas ?

Vous souhaitez savoir quelle formation suivre en fonction de votre projet professionnel ?

Vous ne savez pas quel métier, quelles études choisir ? Consultez le COP.

- Il est là pour vous aider en fonction de vos goûts et de vos aptitudes.
- Il vous reçoit au SUIO en entretien individuel sur rendez-vous.

Renseignez-vous au :

Pôle GUADELOUPE	Pôle GUYANE	Pôle MARTINIQUE
Tél : 05 90 48 31 46 ou 05 90 48 33 34	Tél : 05 94 27 27 49	Tél : 05 96 72 73 16
Réception des étudiants sur rendez-vous, à prendre au SUIO de votre pôle		

CELLULE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Vos interlocuteurs :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Michelle GILLOT Rez de chaussée du B1 TP/SCU10 UFR Sciences exactes et naturelles Campus de Fouillole – BP 250 97157 POINTE-À-PITRE relais.handicap971@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 33 34 Fax : 05 90 48 31 43	Sandrine ADONIS Campus de Troubiran Bâtiment de l'UUFM BP 792 97337 CAYENNE CEDEX relais.handicap973@univ-ag.fr Tél : 05 94 27 27 49 Fax : 05 94 38 07 49	En cours de nomination B1 du PUR - Campus de Schœlcher BP 7004 97275 SCHœLCHER CEDEX relais.handicap921@univ-ag.fr Tél : 05 96 72 73 18 Fax : 05 96 72 73 17

Êtes-vous concerné ?

Rappel de la loi du 11 février 2005

Extrait de la loi relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

La cellule accueille, accompagne les étudiants en situation de handicap, et coordonne l'ensemble des actions mises en place en partenariat avec les différents services de l'université pour ces étudiants.

Signalez-vous : ATTENTION CETTE DÉMARCHÉ DOIT ÊTRE RENOUVELÉE CHAQUE ANNÉE

Une situation de handicap peut être signalée dès votre inscription administrative ou en cours d'année universitaire.

Pour bénéficier de tout aménagement d'études et d'examen, vous êtes invité à rencontrer le chargé d'accueil du relais handicap et à prendre rendez-vous avec le médecin du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)

Ensemble, ces professionnels évalueront et décideront avec vous des mesures d'accessibilités pédagogiques et/ou techniques à mettre en place pour compenser votre handicap :

- Temps majoré pour les examens,
- aménagement pédagogique du cursus,
- aides humaines (preneurs de notes, secrétariat d'examen, tutorat, ...),
- aides techniques (prêt de matériel spécialisé ou ordinateurs portables, photocopies),
- accompagnement vers l'insertion professionnelle.

Il est important de signaler au plus tôt tout changement de situation ou toute difficulté rencontrée.

BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

(BAIP)



Chargée de mission : Gilyse CAZIMIR – gilyse.cazimir@univ-ag.fr - Tél : 05 90 48 34 06		
Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Rez de chaussée du B1 TP/SCUO UFR Sciences exactes et naturelles Campus de Fouillole – BP 250 97157 POINTE-À-PITRE	Campus de Troubiran Bâtiment de l'UFM BP 792 97337 CAYENNE CEDEX	Rez de chaussée du bâtiment du PUR Campus de Schœlcher BP 7004 97275 SCHœLCHER CEDEX
ASSISTANTES		
Laelitia CORIAN 05 90 48 34 36	Claude CHAUMET	Kristel SENÉ 05 96 55 46 32

Le BAIP ? relais entre l'université et les entreprises a pour missions d'impulser et de mettre en oeuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle des étudiants par le biais de quatre thématiques :

Rapprochement de l'université et du monde de l'entreprise

Gestion informatisée des stages
([http :/www.pari.univ-ag.fr](http://www.pari.univ-ag.fr) cliquer sur /Pstage)

Conseil pour l'insertion professionnelle

Relations entre l'UAG et les diplômés formés à l'UAG

Travaillant en étroite collaboration avec des représentants du monde professionnel, le BAIP s'efforce d'apporter aux étudiants une aide concrète, en fonction de leurs besoins. Au programme :

Ateliers méthodologiques
(CV, lettres de motivation, préparations aux entretiens)

Rencontres avec des entreprises

En ce début d'année universitaire, venez rencontrer des professionnels. Ils seront présents lors du « forum des métiers et des carrières » organisé par la fondation UAG-GBH : « Agir ensemble pour la formation et l'emploi ». Ce forum aura lieu :

Pôles	Dates	Horaires
Guadeloupe	20 novembre 2013	8 h 00 à 13 h 00
Guyane	16 octobre 2013	8 h 00 à 13 h 00
Martinique	13 novembre 2013	8 h 00 à 13 h 00

STAGES EN ENTREPRISE

Le stage permet la mise en pratique de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde du travail dans l'organisme d'accueil, le monde associatif ou les établissements publics, y compris les établissements d'enseignement ou les laboratoires de recherche.

Deux types de conventions stages existent :

1 - LA CONVENTION DE STAGE OBLIGATOIRE

lorsque le stage est prévu dans le programme d'enseignements du diplôme. Il est encadré par un enseignant et sanctionné dans le cadre de la délivrance du diplôme. Pour l'établissement de la convention de stage obligatoire, **rendez-vous sur la plateforme**

« PARI »: <http://www.pari.univ-ag.fr>, cliquer sur Pstage.



2 - LA CONVENTION DE STAGE NON OBLIGATOIRE

est laissé à l'initiative de l'étudiant pour découvrir un organisme d'accueil et mettre en pratique ses connaissances théoriques. Il n'est pas possible, pour le moment, de les réaliser sur « PARI ». Les imprimés sont à récupérer à la DOSIP/SUIO/BAIP de votre pôle :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Rez de chaussée du Bt « TP/SCUIO » UFR Sciences Campus de Fouillole – BP 250 97157 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 48 31 46	Campus de Troubiran Bt IUFM - BP 792 97337 CAYENNE Cedex Tél : 05 94 27 2 749	Bt du PUR Campus de Schœlcher BP 7004 – 97275 SCHOECHER Cedex Tél : 05 96 72 73 18
Réception des étudiants		
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Lundi et mardi de 14h00 à 16h30	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 Mardi de 14h30 à 16 30	Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Mardi de 14h30 à 16h30

Le stagiaire bénéficie d'une gratification lorsque la durée du ou des stages est supérieure à 2 mois consécutifs ou non, au cours d'une même année universitaire. Le montant était, en 2012-2013, de 436,05 € par mois pour un stage de 35 heures hebdomadaires. Cette gratification est due au stagiaire à compter du premier jour du premier mois de stage. Elle est versée mensuellement. En cas de suspension ou de résiliation de la convention de stage, le montant de la gratification due au

stagiaire est proratisé en fonction de la durée de stage effectuée. Les étudiants effectuant un stage dans la fonction publique d'État peuvent également bénéficier d'une gratification.

La durée du ou des stages effectués par un même stagiaire dans une même entreprise ne peut excéder six mois par année universitaire. Les stages peuvent être effectués entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre.

OBSERVATOIRE INTERRÉGIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (OIVE-IP)

1^{er} étage du bâtiment de TP/SCUIO - UFR Sciences Exactes et Naturelles
Campus de Fouillole – BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex
Tél : 05 90 48 31 48 – Fax : 05 90 48 31 43

RESPONSABLE	ASSISTANTE
Armelle LABALLE Armelle.laballe@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 31 48	Sandrine TACITA Sandrine.tacita@univ-ag.fr Tél : 05 90 48 33 75

La DOSIP/OIVE-IP produit des informations statistiques, des analyses et des interprétations de résultats en matière de :

- vie étudiante (conditions d'études, d'hébergement, de transport ...),
- parcours de formation à l'université (échecs, réussites, mobilité de formation/orientation, suivi de cohortes ...),
- évaluation de l'enseignement et de son organisation,
- devenir des étudiants (poursuite d'études, insertion professionnelle).

L'observatoire organise chaque année des enquêtes nationales d'insertion auprès des di-

plômés de l'université après leur sortie de l'établissement. Ces enquêtes ont pour objectifs d'obtenir des informations sur leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés de l'UAG reçoivent à leur domicile un questionnaire à compléter. Les réponses nous sont utiles pour l'amélioration de notre offre de formation, mais également pour informer les étudiants sur leur insertion professionnelle. La campagne d'enquêtes se déroule chaque année de décembre à avril. D'autres enquêtes ponctuelles sont effectuées à la demande.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Les bibliothèques de l'université des Antilles et de la Guyane vous aident à réussir votre parcours universitaire en mettant à votre disposition la documentation nécessaire à vos études et recherches.

En rayon ou en ligne, toute la documentation dont vous avez besoin !

- ✗ 300 000 livres et revues imprimées
- ✗ 33 000 livres électroniques
- ✗ 15 000 revues scientifiques numériques et des millions d'articles à télécharger
- ✗ des milliers de références spécialisées sur la Caraïbe et l'Amazonie à consulter en ligne sur la bibliothèque numérique Manioc : www.manioc.org
- ✗ Des thèses et des travaux de recherche ... et aussi des films et des bandes dessinées pour se détendre !

Effectuez le prêt et le retour de vos documents en toute autonomie grâce aux bornes de prêt !

A vos marques... prêt !

- étudiants en licence, empruntez jusqu'à 8 documents pendant 3 semaines
- étudiants en master, empruntez jusqu'à 10 documents pendant 4 semaines
- doctorants, empruntez jusqu'à 20 documents pour 8 semaines
- en plus, pour tous, empruntez 3 cd, dvd ou revues pendant 2 semaines
- pour tous : quand les documents dont vous avez besoin ne sont pas disponibles sur place, utilisez le service du prêt entre bibliothèques (*gratuit entre les bibliothèques de l'UAG*).

Restez connectés !

Après activation de votre compte informatique (<http://extranet.univ-ag.fr/intranet/activemdp.htm>), vous aurez accès à la totalité des collections électroniques de la BU (livres, revues, bases de données).

- A la BU, vous trouverez des espaces de travail avec terminaux informatiques (reliés

à Internet et équipés des outils bureautiques), photocopieurs et imprimantes

- depuis chez vous, pensez à vous authentifier via l'accès distant pour accéder aux collections électroniques.

Cherchez, trouvez !

Rendez-vous sur le portail documentaire de la bibliothèque (<http://buag.univ-ag.fr>) pour chercher et trouver des documents en texte intégral et des références bibliographiques pour vos exposés et travaux de recherche.

- **Utilisez UAGdoc !** Un point d'entrée unique pour explorer toutes les collections numériques et imprimées des bibliothèques de l'UAG.
- **Interrogez Kolibris !** le catalogue des collections imprimées des bibliothèques de l'UAG.

Besoin d'aide ?

- Les bibliothèques de l'université des Antilles et de la Guyane vous proposent un service de **renseignement bibliographique**. Sur place à la bibliothèque, demandez un rendez-vous personnalisé pour recevoir les conseils d'un bibliothécaire référent. Sur le web, un service de chat en ligne est disponible pour répondre à toutes vos questions : www.ubib.fr
- Les bibliothèques de l'Université des Antilles et de la Guyane vous proposent un cours de **méthodologie documentaire** (passport documentaire), obligatoire pour tous les étudiants de L1 : des modules de formation en ligne vous aideront à acquérir la maîtrise de la recherche d'information.

Pensez à vous inscrire !

C'est très simple et c'est obligatoire. Vous avez déjà acquitté les droits de bibliothèque en vous inscrivant à l'université, mais **vous devez vous inscrire à la BU pour bénéficier de ses services**. Présentez-vous à l'accueil de votre bibliothèque avec votre carte d'étudiant.

Directeur des bibliothèques de l'UAG : Sylvain HOUBEDEBERT

☎ 05 96 72 75 33 / 📠 05 96 72 75 27

Directrice-adjointe : Alice GRADEL

☎ 05 96 72 75 34 / 📠 05 96 72 75 27

PÔLE GUADELOUPE	PÔLE GUYANE Nicole CLEMENT-MARTIN Adjointe au Directeur du SCD	PÔLE MARTINIQUE
Responsable : Hervé CHASSERIEAU	Responsable : Didier MOULLET	Responsable : Nathalie ERNY
<p>BU du campus de Fouillole BP 32 97159 POINTE-À- PITRE Cedex ☎ 05 90 48 31 15 📠 05 90 48 31 27</p> <p><i>Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30 - 19h</i> <i>Jeudi : 9h30 - 19h00</i> <i>Samedi : 7h30 - 12h00</i></p> <p>BU du campus de Camp-Jacob Avenue du Maréchal Foch 97120 SAINT-CLAUDE ☎ 05 90 48 34 60</p> <p><i>Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-18h00</i> <i>Jeudi : 9h30 - 18h00</i> <i>Samedi : 7h30 - 12h00</i></p> <p>Bibliothèque hospitalo-universitaire CHU, Route de Chauvel 97159 Pointe à Pitre Cedex ☎ 05 90 89 12 39</p> <p><i>Lundi à vendredi : 7h30 - 17h00</i> <i>Samedi : 8h00 - 12h00</i></p>	<p>BU du campus Saint-Denis BP 1179 97346 Cayenne Cedex ☎ 05 94 29 40 16 📠 05 94 29 40 17</p> <p><i>Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-19h</i> <i>Jeudi : 9h30 - 19h00</i> <i>Samedi : 7h30 - 12h00</i></p> <p>Antenne de la BU à l'IUT de Kourou 4, avenue Bois Chaudat, BP 725, 97387 Kourou Cedex ☎ 05 94 32 75 46</p> <p><i>Lundi, mercredi, vendredi : 9h30 - 13h30</i> <i>Mardi, jeudi : 13h30 - 17h30</i></p>	<p>BU du campus de Schoelcher BP 7210 97275 SCHOELCHER Cedex ☎ 05 96 72 75 30 📠 05 96 72 75 27</p> <p><i>Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h30-19h00</i> <i>Jeudi : 9h30 - 19h00</i> <i>Samedi : 7h30 - 12h00</i></p>
Responsable : Lylia CRANE	Responsable :	Responsable : France-Lise ZOU
<p>BU de formation des maîtres de Guadeloupe (BUFM)</p> <p>Morne Ferret - BP 517 97178 Les Abymes ☎ 05 90 21 36 23</p> <p><i>Lundi, mardi : 8h00 - 13h00/14h00- 17h30</i> <i>Mercredi : 8h00 - 13h00/14h00 - 19h45</i> <i>Jeudi : 8h00 - 17h30</i> <i>Vendredi : 8h00 - 19h45</i></p>	<p>Bu de formation des maîtres de Guyane (BUFM)</p> <p>2091, route de Baduel 97300 Cayenne ☎ 05 94 27 27 41</p> <p><i>lundi au vendredi : 7h30 - 17h30</i></p>	<p>BU de formation des maîtres de Martinique (BUFM)</p> <p>Route du phare, Pointe des Nègres BP 678 97262 Fort-de-France Cedex ☎ 05 96 55 46 70</p> <p><i>lundi au vendredi : 7h30 - 19h00</i></p> <p>Bibliothèque hospitalo-universitaire CHU Fort de France P. Zobda-Quitman 97261 Fort de France Cedex ☎ 05 96 55 23 27</p> <p><i>Lundi : 8h30 - 18h</i> <i>Mardi, mercredi, vendredi : 7h30 - 18h</i> <i>Jeudi : 8h00 - 18h00</i> <i>Samedi : 8h00 - 12h00</i></p>

Faire du sport en option,
en pratique volontaire, en compétition

SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

Le S.U.A.P.S. est chargé de :

- promouvoir la pratique physique et sportive des étudiants. Il propose un éventail très diversifié d'activités physiques et sportives (A.P.S.) toutes accessibles, moyennant une contribution de 10 € (décision du Conseil d'Administration de l'U.A.G. des 6 et 7 Juillet 2005). En cas de problème de santé et pour la participation à certaines activités, aux compétitions sportives inter-campus, nationales et internationales, un certificat médical datant de moins de 3 mois est demandé.

- Offrir une formation qualifiante, car dans le cadre des diplômes L.M.D., le S.U.A.P.S. vous

permet de valider au 4^{ème} et 5^{ème} semestres de la Licence des crédits (ECTS). Pour s'inscrire :

- au 4^{ème} semestre (LS4), une pratique physique et/ou sportive antérieure est indispensable,
- au 5^{ème} semestre (LS5), il est nécessaire d'avoir validé le sport au LS4 ou d'avoir un niveau de pratique reconnu.

Une pré-inscription est possible sur le site de l'UAG <http://www2.univ-ag.fr/suaps>, mais ne sera définitive qu'après remise des documents (carte de sport, fiche d'inscription dûment remplie, certificat médical, photo, contribution de 10 €) **au secrétariat du SUAPS de votre campus.**

DIRECTION du SUAPS sur le Pôle Martinique

Directrice (Guadeloupe, Martinique, Guyane) : Mme Simone FEDEE • simone.fedee@martinique.univ-ag.fr
Campus de Schoelcher - BP 7209 - 97233 SCHËLCHER CEDEX • Tel : 05 96 72 73 20 - Fax : 05 96 72 75 95

Responsable Régional : Raymond GERMAIN - Tél. : 0590 48 30 46 – Fax : 0590 48 30 47

POLE GUADELOUPE	POLE GUYANE	POLE MARTINIQUE
Campus de Fouillole Campus de Saint-Claude	Campus de Troubiran Campus de Kourou	Campus de Schelcher
Bâtiment Mérauh Niveau supérieur Fac. des Sciences Exactes et Naturelles R.P. 250 97157 POINTE-A-PITRE Cedex Tél. : 0590 48 32 95 Fax : 0590 48 30 47 suaps@univ-ag.fr	SUAPS Campus de TROUBIRAN R.P. 792 97337 CAYENNE Cedex Tél. : 0594 29 99 35 sec-suaps@guyane.univ-ag.fr	SUAPS Rez-de-chaussée Bâtiment du P.E.R. . 97275 SCHËLCHER Cedex Tél : 0596 72 73 21 Fax : 05 96 72 75 95 Suaps972@martinique.univ-ag.fr
ACCUEIL-SECRETARIAT		
Mme Marinette FORESTAL marinette.forestal@univ-ag.fr	M. Gédric RENE cedric.rene@guyane.univ-ag.fr	Mme Mannelle MERLIN mannelle.merlin@martinique.univ-ag.fr
OUVERT AU PUBLIC		
Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h 30 et de 14 h00 à 16 h 30 (sauf mercredi et vendredi)	Lundi-Mercredi-Vendredi de 09h00 à 12h00	Du lundi au vendredi : 8h à 13 h et de 13 h45 à 16 h00 (sauf mercredi et vendredi)

LISTE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PROPOSÉES SUR LES TROIS PÔLES

GUADELOUPE (Fouillole et Saint-Claude)		GUYANE (Kourou et Troubiran)	MARTINIQUE (Schoelcher)	
Aquagym*	Musculation*	Basket	Athlétisme	Natation
Athlétisme	Natation	Badminton	Aviron	Préparation danse IJEM
Aviron moderne (St-Claude)	Age avec palme	Football	Badminton	Self défense
Badminton	Plongée	Futsal	Basket	tennis
Basket	Tennis	Handball	Body Sculpt	Tennis de Table
Boxe Française*	Tennis de table	kayak	Body Board *	Volley
Capoeira *	Tir sportif	Musculation *	Boxe Française	Wake-board
Danse contemporaine	Volley	Natation	Capoeira*	Yoga
Danses (africaine, jazz)	Yoga*	Remise en forme *	Coaching sportif	Yole
Fitness*	Zumba* (St-Claude)	Randonnées pédestres*	Danses urbaines (hip hop)	
Football à 11		Tennis de Table	Football	
Futsal		Volley	Futsal	
Gymnastique*			Handball	
Handball			Jiu-Jitsu	
kayak			Karaté	
Kendo* (Fouillole)			kayak *	
			kite Surf *	
			Musculation*	

SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (SUMPPS)

Le SUMPPS est un Service de **PRÉVENTION** et non de soins, cependant il est appelé à répondre aux urgences. Son principal objectif est d'aider les étudiants, à mettre en place ce qui est nécessaire à leur réussite universitaire, tant physiquement que psychologiquement. Pour cela, l'équipe médicale en place, est à leur disposition.

Peuvent être réalisés :

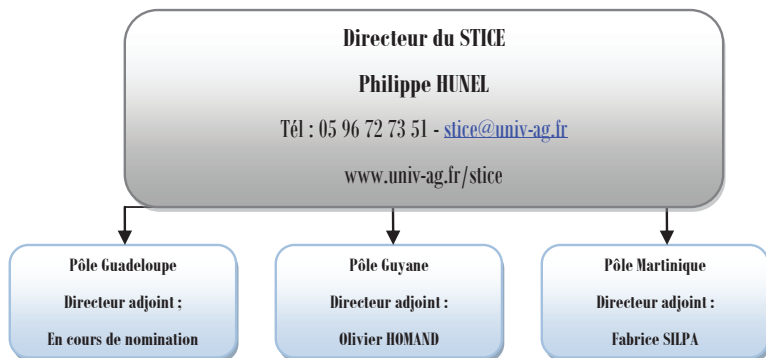
- Visites médicales des étudiants,
- Vaccinations ,
- Consultation médico-psychologique.
- Consultation du planning familial .

Vous pouvez aussi compter sur sa collaboration technique pour toutes vos actions de promotion de la santé.

Le Service se situe :

Pôle Guadeloupe Campus de Fouillole	Pôle Guyane Campus de Troubiran	Pôle Martinique Campus de Scholcher
Siège du Service 2 ^{ème} étage bâtiment enseignement de la Faculté des Sciences Exactes et Naturelles	Rez de chaussée bâtiment B de l'UFM	Rez de chaussée du bâtiment du PUR
Directrice : poste à pourvoir		
Gestion administrative et financière : Agnès EULALIE – Tél : 05 90 48 33 34 - Fax : 0590 48 31 42		
INFIRMIERE		
Marie-Line PERSAIN Tél : 05 90 48 33 11 Fax : 0590 48 31 42	Dominique FORIER Tél : 05 94 27 27 19 Fax : 0594 38 15 89	en cours de nomination Tél : 0596 72 73 15 Fax : 05 96 55 46 33
RECEPTION DES ETUDIANTS		
Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h30 & 14h00 à 16h30 Mercredi : 8h00 à 13h00 Vendredi : 8h00 à 14h30.	Lundi, mardi, jeudi : 8 h00 à 12h30 et 14h00 à 16 h 00 Mercredi Vendredi : 8h00 à 12h00.	Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 13h00 et 14h00 à 16h00 Mercredi : 8h00 à 13h00 Vendredi : 8h00 à 14h30

SERVICE COMMUN DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT (STICE)



MISSIONS DU STICE

- favoriser la **promotion des TICE** auprès de toute la communauté universitaire (émergence de projets pédagogiques intégrant les techniques et usages de l'information et de la communication pour l'enseignement).
- mettre en oeuvre la **plateforme pédagogique numérique** de l'UAG (e-uag1), campus virtuel de l'université. Son objectif est, entre autres, de permettre une plus grande autonomie des étudiants et des enseignants en offrant un environnement pédagogique complémentaire à l'enseignement présentiel avec des cours et devoir en ligne par exemple.
- animer la formation transversale, au sein de toutes les composantes de l'UAG, par son **dispositif de formation et de validation des compétences du au C2i niveau 1²** (Certificat Informatique et Internet niveau 1). Tout étudiant de licence doit valider son c2i (certificat informatique et internet).
- coordonner le **dispositif C2i niveau 2 Enseignant³** en accompagnant les enseignants à la maîtrise des usages, des outils et des méthodologies utiles pour concevoir et construire des dispositifs d'enseignement numérique (Certificat Informatique et Internet niveau 2 Enseignant) au sein des écoles internes (IUFM).
- assurer l'accès aux **ressources pédagogiques des universités numériques thématiques⁴**, utilisables en complément ou approfondissement de notions abordées dans un cours en présentiel ou à distance.
- assurer tout ou partie de la conception, du déploiement et du **support des formations ouvertes et à distance (FOAD)**, diplômantes ou non (scénarisation, ingénierie pédagogique, accompagnement des usagers). Plusieurs formations sont dispensées à l'UAG, il faut se renseigner auprès des services de formation continue ad hoc

¹ <http://e-uag.univ-ag.fr>

² <http://www.c2i.education.fr/spip.php?rubrique16>

³ <http://www.c2i.education.fr/spip.php?rubrique33>

⁴ <http://www.universites-numeriques.fr>

CENTRES DE RESSOURCES INFORMATIQUES (CRI)

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Campus de Fouillole	Campus de Troubiran	Campus de Schœlcher
1 ^{er} étage du bâtiment de l'administration générale BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 48 32 45	2091 route de Baduel BP 792 - 97337 CAYENNE Cedex Tél : 05 94 27 27 39	BP 7209 - 97275 SCHELCHEC Cedex Tél : 05 96 72 73 25
DIRECTEUR		
Mylène DULORMNE	Alain WONG	Olivier PORTECOP
CONTACTS ÉUDIANTS :		
Grégory LETIN Tél : 05 90 48 30 80	Pascal LARGEN Tél : 05 94 27 27 37	René GRATIEN Tél : 05 96 72 73 49

Accès aux équipements informatiques

• Activation de votre compte

Tout étudiant inscrit administrativement se voit remettre un login (nom d'utilisateur) indiqué sur la carte de l'étudiant. Pour activer le compte, se connecter à <http://extranet.univ-ag.fr>, aller dans la rubrique activation de compte, valider la signature de la charte de bon usage informatique et enfin suivre les indications débouchant sur l'initialisation du mot de passe.

Ce compte vous permet d'accéder à un es-

pace personnel de travail, à une adresse électronique (prenom.nom@etu.univ-ag.fr) ainsi qu'à toutes les ressources du réseau étudiant de l'université, mais surtout de procéder à votre inscription pédagogique en ligne via la même page web précédemment citée.

• WIFI

Une couverture WIFI est opérationnelle sur chaque pôle. Pour la configurer, aller sur : <http://www.univ-ag.fr/fr/campus/poles-universitaires/guadeloupe/le-service-numerique-a-fouillole.html>.

• Postes informatiques en libre accès

Pôle Guadeloupe		Pôle Guyane	Pôle Martinique
Campus de Fouillole	Campus du Camp Jacob	Campus de Troubiran	Campus de Schœlcher
Bibliothèque Bâtiment TP : - DOSIP - Salle TP209 I	Bibliothèque	IUFM Bâtiment A : salles A01 et A02 IESG : Bâtiment E : salle E001	IUT HSE : salle H1 IUT GLT : salles I3 et I4 :

ÉCOLE DOCTORALE (ED)

Créée en 2000, l'École Doctorale de l'Université des Antilles et de la Guyane est une structure pluridisciplinaire et inter-pôles de l'établissement, rassemblant les équipes de recherche autour d'un projet global s'inscrivant dans la politique scientifique de l'Établissement. Elle fédère actuellement 18 équipes d'accueil, 4 Unités Mixtes de Recherche et une Équipe en Recherche et Technologie. Elle accueille plus de 300 doctorants.

L'école doctorale de l'UAG constitue l'un des éléments du pilotage de la Recherche de l'établissement et a pour principales missions :

- veiller au meilleur encadrement possible des doctorants de l'Université dans le respect de la Charte des thèses de l'Établissement,
- organiser les formations utiles à la conduite des projets scientifiques des doctorants,
- accompagner leurs projets professionnels,
- mettre en oeuvre une politique d'aide à la formation doctorale par une bonne organisation de l'attribution des contrats doctoraux, fondée sur la qualité des candidatures et leur cohérence avec les priorités scientifiques de l'établissement,
- encourager l'ouverture internationale de la recherche, notamment en menant une politique volontariste de cotutelle de thèse et en permettant la mobilité internationale des doctorants.

Pour accomplir ces missions l'École doctorale est dirigée par un directeur assisté de 3 directeurs adjoints attachés à chacun des pôles de l'Université.

Directrice : Jacqueline ABAUL, Pr

**Accueil-sécrétariat : Mariette LAURENT (mariette.laurent@univ-ag.fr)
Campus de Fouillole – rez de chaussée du bâtiment de l'administration générale
BP 250 97157 POINTE-À-PITRE CEDEX
Tél : 05 90 48 32 12 – fax : 05 90 48 32 39**

Directeurs-adjoint :

**Pôle Guadeloupe
Jean VAILLANT, Pr**

**Pôle Guyane
Serge MAM LAM FOUCK, Pr**

**Pôle Martinique
Emmanuel JOS, Pr**

Effectuer un ou deux semestres
dans une université étrangère partenaire

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)

La direction des relations internationales (DRI) a pour missions essentielles de favoriser et d'organiser la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels de l'UAG dans le cadre d'accords internationaux avec de nombreuses universités de l'Amérique du Nord (ISEP et CREPUQ), d'Amérique du Sud, de la Caraïbe et de l'Europe (ERASMUS).

Campus de Fouillole - Bâtiment de l'Administration Générale BP 250 - 97157 POINTE-À-PITRE CEDEX Tél: 05 90 48 32 27 fax : 05 90 48 33 41 email : Bri@univ-ag.fr	
Vice Présidente, déléguée aux Relations Internationales	Dominique AURÉLIA (Dominique.Aurelia@martinique.univ-ag.fr)
Responsable administratif	Jean-Luc ALLARD (jean-luc.allard@univ-ag.fr)
Accueil-secrétariat	Agnès AGLAS (agnes.aglas@univ-ag.fr)

Pour connaître la liste des universités partenaires de l'UAG, vous pouvez contacter le bureau de la DRI de votre campus ou consulter le site de l'UAG : <http://www.univ-ag.fr>

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Accueil des étudiants au bureau de la DRI Bâtiment de l'Amphithéâtre Mérault Tél : 0590 48 32 27 ou 0690 40 02 16 Fax : 0590 48 33 41	Accueil téléphonique des étudiants Tél : 0594 29 99 14 Fax : 0594 29 99 71	Accueil des étudiants au bureau de la DRI (face à l'ICEFI) Tél : 0596 72 74 95 ou 0690 35 93 50 Fax : 0596 72 74 97

AIDE A LA MOBILITE INTERNATIONALE

Public concerné :

Etudiants boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux, ou étudiants bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle, qui effectuent une mobilité internationale durant tout ou partie de l'année universitaire.

Montant de la bourse : 400 €/mois (à titre indicatif)

Destination : toute destination à l'étranger

Durée de la mobilité : de 2 mois (minimum) à 9 mois (maximum pour l'ensemble du cursus universitaire de l'étudiant)

Conditions de candidature :

- être inscrit à l'UAG en DUT en licence ou en master 1 ou 2
- être boursier de l'enseignement supérieur sur

critères sociaux, ou être bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle

- avoir déposé un projet de séjour d'études ou de stage auprès d'une université (ou d'un organisme) étranger(e) visé par le responsable pédagogique de l'échange et avoir déposé un dossier de demande de bourse de mobilité internationale à la DRI. Le projet de mobilité doit être en lien avec le diplôme préparé à l'UAG

Sélection des candidatures : une commission de sélection se réunit en octobre et en mars pour l'examen des dossiers. Les dossiers de candidatures incomplets ne pourront pas être examinés par la commission

BOURSES ERASMUS

Conditions de candidature :

- être européen

- avoir achevé et validé au minimum sa 1^{ère} année d'études supérieures

Montant de la bourse pour les semestres d'études : environ 160 €/mois (à titre indicatif)

Organisme payeur : Agence EUROPE-EDUCATION-FORMATION (France). **Démarches :** avant de partir, vous devrez remplir un CONTRAT ETUDIANT à retirer auprès de la Direction des Relations Internationales (DRI)

ECHANGES INTER-UNIVERSITAIRES

La présente note est destinée aux étudiants candidats à un échange inter universitaire. Elle vise à préciser les modalités de préparation et de mise en oeuvre de cet échange.

1. Tout étudiant régulièrement inscrit à l'UAG peut participer à un échange inter universitaire à condition d'avoir effectué et validé au moins une année d'études à l'UAG. L'année de l'échange, il demeure étudiant de l'UAG et est inscrit dans le cadre du «régime spécial», prévu dans le RGCCA
2. Le dépôt de candidature se fait obligatoirement l'année précédant l'échange
3. Toutes les informations concernant les conditions de mobilité à l'UAG, sont données aux étudiants par les correspondants du DRI ou les animateurs étudiants de chaque pôle
4. Les inscriptions devront se faire impérativement dans la période indiquée par voie d'affichage.
5. Les échanges inter universitaires sont possibles au premier ou au second semestre de l'année universitaire. Ils peuvent dans certains cas couvrir deux semestres consécutifs.
6. Le choix des unités d'enseignement (UE) et/ou éléments constitutifs EC d'UE :
 - a. doit se faire avec l'aide d'un enseignant de la discipline dûment désigné par le responsable du diplôme sur le pôle ou à défaut par le directeur de la composante.
 - b. doit tenir compte à la fois des contenus des cours dispensés à l'UAG, des enseignements possibles et du nombre de crédits autorisés dans l'université d'accueil. A cet effet, l'étudiant est invité à consulter le site internet de l'université d'accueil ou son guide pédagogique.
- c. peut comporter éventuellement, en raison des contraintes existantes, des enseignements dispensés à un niveau d'études inférieur ou supérieur à celui de son inscription principale à l'UAG. Ces enseignements peuvent correspondre à des cours dispensés en premier ou en deuxième semestre à l'UAG. La validation des enseignements par le responsable de diplôme de l'UAG est indispensable
- d. doit être obligatoirement accompagné d'un tableau de correspondance (contrat d'études) avec le cursus UAG, validé par le responsable du diplôme sur le pôle, avant le départ de l'étudiant. L'échange peut concerner un semestre ou deux
7. Dès son arrivée dans l'université d'accueil, l'étudiant communiquera au directeur de la composante de l'UAG dont il relève et à la Direction des relations Internationales de l'UAG, le programme et le mode d'évaluation des enseignements suivis. Ces éléments peuvent éventuellement conduire à une modification du tableau de correspondance, dont l'étudiant est informé
8. Les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil sont communiqués à l'enseignant désigné par le responsable du diplôme sur le pôle, pour validation et transmission au service des examens de la composante
9. Les notes obtenues dans l'université d'accueil, deviennent les notes des UE ou EC du cursus à l'UAG conformément au tableau de correspondance établi au point 6. L'échange ne peut faire l'objet d'un dossier de validation des acquis. Le relevé de notes comportera toutes les notes obtenues par le candidat, aussi bien à l'UAG que dans l'université d'accueil
10. L'étudiant doit se présenter aux épreuves des unités d'enseignement non validées dans le cadre de l'échange au regard du tableau de correspondance. Le jury du diplôme délibère sur la totalité des résultats de l'étudiant, comme pour une délibération classique

LES AIDES FINANCIERES

I - Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux

L'obtention d'une bourse sur critères sociaux est soumise à des conditions de nationalités, d'âge, de ressources et d'études. Pour solliciter une bourse sur critères sociaux et/ou de logement, il convient de constituer un **dossier social étudiant (DSE) sur le site du CROUS : www.crous-antillesguyane.fr du 15 janvier au 30 avril de chaque année.**

II - Allocation pour la diversité dans la fonction publique (arrêté du 5 juillet 2007)

Cette allocation vise à soutenir financièrement :

- les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B,
- les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique inscrits dans les instituts ou centre de préparation.

Des dossiers papier peuvent être retirés à :

- la Préfecture de la Guadeloupe
Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE
Tél : 05 90 99 39 00
www.guadeloupe.pref.gouv.fr
- la Préfecture de la Guyane
Rue Fiedmond - BP 7008
97307 CAYENNE - Tél : 05 94 34 45 00
www.guyane.pref.gouv.fr
- la Préfecture de la Martinique
Rue Victor Sévère
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél : 05 96 63 36 27

Les dossiers doivent être retournés à la mi-septembre.

III - Allocations d'études

Elles concernent tout étudiant ne pouvant bénéficier dans l'année d'une bourse d'enseignement supérieur, pour les motifs suivants : rupture familiale avec leurs parents, difficultés particulières non prévues dans les situations

permettant l'attribution dérogatoire d'une bourse, indépendance familiale avérée, reprise d'études au-delà de l'âge limite, résider seul sur le territoire français. S'adresser au service social du CROUS de votre pôle.

IV - Aides des collectivités locales

Ces aides ne sont pas ouvertes aux étudiants boursiers, en conséquence, pour en bénéficier, il faut un justificatif attestant que vous n'êtes pas boursiers. Pour obtenir ce justificatif, il vous faut faire la demande de bourse qui générera un courrier de refus que vous joindrez à vos demandes

Le conseil général de la Guadeloupe :

- le prêt d'honneur départemental,
- le prêt complémentaire à la bourse nationale,
- la bourse de vétérinaire.

Les imprimés sont à retirer et à déposer chaque année avant le **30 avril** à :

Hôtel du Département - DOSIE
Service étudiants Boulevard du Gouverneur
Félix Eboué - 97109 BASSE TERRE
Tél : 05 90 99 77 58 ou
à l'antenne de Pointe-à-Pitre - Morne Miquel
97110 POINTE-À-PITRE
Tél : 05 90 83 51 08 ou 05 90 82 95 56.

Le conseil général de la Guyane :

- la bourse départementale hors (BDHP) qui peut être versée aux étudiants guyanais inscrits hors du département de la Guyane.
- la bourse départementale sur place (BDSP) qui peut être versée aux étudiants guyanais inscrits dans le département de la Guyane.

Les dossiers doivent être déposés, **avant le 30 septembre** de l'année considérée, sous peine du rejet de leur demande, au Président du conseil général de la Guyane
Hôtel du Département de la Guyane
Place Léopold Heder - BP 5021
97305 Cayenne Cedex.

Le conseil général de la Martinique :

- le prêt d'études supérieures

La demande est à déposer le **31 mai** de chaque année au Service de l'éducation Bureau des affaires universitaires 56/58, rue Schoelcher 97200 Fort-de-France
Tél : 05 96 60 89 00.

Le conseil régional de la Guadeloupe :

- la bourse régionale,
- la bourse extra-régionale (stages à l'étranger),
- la bourse doctorale,
- la bourse sanitaire (infirmier, aide soignant, auxiliaire de puériculture),
- la bourse sociale (assistant de service social, éducateurs spécialisées, éducateurs de jeunes enfants, techniciens de l'intervention sociale, moniteurs éducateurs ...).

S'adresser au conseil régional de la Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé Petit Paris - 97109 BASSE-TERRE Cedex
Tél : 05 90 80 40 92
<http://www.cr-guadeloupe.fr>.

Le conseil régional de la Guyane :

- les bourses de master,
- les bourses de stages à l'étranger,
- les bourses de préparation aux concours pour les métiers de l'enseignement.

S'adresser au Conseil régional de la Guyane, 24, Rue de Lallouette - 97300 CAYENNE
Tél : 05 94 29 20 00 - Fax : 05 94 31 95 22

V - Aide au logement

www.Caf.fr.

Ce télé-service s'adresse à tous les étudiants. Il permet de faire la demande d'aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Avant de commencer votre saisie en ligne, nous vous conseillons de vous munir des informations suivantes :

- l'adresse complète du logement faisant l'objet de la demande ;
- le nom et l'adresse de l'organisme qui vous verse une bourse si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux ;
- vos ressources annuelles 2012 ;
- vos coordonnées bancaires.

Si vous vivez en couple ; munissez-vous aussi des informations relatives à votre conjoint.

VI - Emploi avenir professeur (EAP)

Objectif :

Permettre à des étudiants boursiers qui souhaitent devenir professeurs d'exercer pendant leurs études des fonctions d'appui éducatif rémunérées dans les écoles et les établissements scolaires publics et privés sous contrat.

Conditions :

- être étudiant boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux au titre de l'année universitaire en cours.
- être inscrit en L2 – peuvent être acceptés les candidats inscrits en L3 ou en M1.
- être âgé de 25 ans au plus et 30 ans pour les étudiants reconnus en situation de handicap.

Inscriptions :

- en Guadeloupe à la DOSIP ?
- en Guyane et en Martinique adressez-vous au rectorat.

CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

<http://www.crous-antillesguyane.fr>

Le CROUS favorise l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants en leur proposant :

- des logements en résidence ou en ville,
- des bourses par l'intermédiaire du dossier social étudiant (DSE) à solliciter entre le 15 janvier et le 30 avril sur le site internet du CROUS (<http://www.crous-antillesguyane.fr>) rubrique « dossier social étudiant »,
- des restaurants universitaires.

Les services vous accueillent :

CROUS Antilles-Guyane	CROUS de Guyane	CROUS de Martinique
Campus de Fouillole BP 444 97164 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 05 90 89 46 60 Fax : 05 90 89 96 72	Gité universitaire de Baduel BP 522 - 97332 CAYENNE Cedex Tél : 05 94 37 85 00 Fax : 05 94 30 77 46	Gité universitaire de Schœcher BP 7208 - 97275 SCHœLCHER Cedex Tél : 05 94 61 36 73 Fax : 05 96 61 91 50
Bourses		
Tél : 05 90 89 88 88 Fax : 05 90 89 88 28	Tél : 05 94 37 85 00 Fax : 05 94 30 77 46	Tél : 05 96 61 36 73 Fax : 05 96 61 34 81
Assistances sociales		
Tél : 05 90 89 74 06 Fax : 05 90 89 87 49	Saint-Denis : 05 94 29 62 46 Kourou : 05 94 32 10 69 Baduel : 05 94 37 85 45 — Fax 05 94 38 75 46	Tél : 05 96 61 05 16 Fax : 05 96 61 36 15
Réception des étudiants :		
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00	Saint-Denis : lundi et vendredi : 9 h00 à 12h00 Cayenne/Baduel : lundi : 14h00 à 16h00 Mardi et mercredi : 9h00 à 12h00	Lundi, mardi, jeudi : 8 h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 Mercredi, vendredi : 8h00 à 13h00

Les cafétérias sont ouvertes :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
Sur le campus de fouillole : faculté des sciences juridiques et économiques et faculté des sciences exactes et naturelles Lundi au vendredi 7h00 à 14h00	Lundi au vendredi de 7h30 à 14h30	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h00 à 15h00 Mercredi : 7h00 à 14h30 Samedi : 7h30 à 11h00

Les restaurants universitaires vous reçoivent :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
lundi au samedi : 12h00 à 14h00 et 19h00 à 20h00	Baduel : Lundi au vendredi : 7h30 à 14h30 Kourou : Lundi au vendredi : 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 20h00	Lundi au jeudi : 11h30 à 14h00 et de 18h45 à 20h00 Vendredi : 11h30 à 14h00
Ventes des tickets par carnet de 10 - en 2012-2013, le ticket coûtait 3,10 €.		
Lundi au vendredi : 11h30 à 13h30	Baduel : Lundi au vendredi 11h30 à 13h00 Kourou : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 10h00 et 12h00 à 13h00	

CENTRES DE GESTION DE SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE (LMDE - SMERAG)

Après le baccalauréat, **tout étudiant âgé de 16 à 28 ans au cours de l'année universitaire** (1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014) qui s'inscrit dans l'enseignement supérieur **doit s'affilier à la sécurité sociale étudiante.**

Vous avez entre 16 et 20 ans : vos parents sont assurés sociaux, vous bénéficiez de leur sécurité sociale jusqu'à votre 20^{ème} année. Vous n'acquiessez donc pas la cotisation à la sécurité sociale, mais vous devez obligatoirement remplir l'imprimé d'adhésion. **Vous aurez 20 ans**

entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre : vous devez vous acquiessez de votre cotisation à la sécurité sociale dès votre inscription universitaire. **Vous avez de 20 à 28 ans :** vous devez obligatoirement adhérer à la sécurité sociale étudiante.

La cotisation annuelle pour l'année universitaire 2012-2013 était de 207 €. Vous devrez choisir un centre de gestion parmi la LMDE et la SMERAG.

La mutuelle des étudiants « LMDE » - Centre 601 - www.lmde.com		
Guadeloupe	Guyane	Martinique
19, rue Achille René-Boisneuf 97110 POINTE-À-PITRE Tél : 05 90 48 15 00 Fax : 05 90 48 15 05 Centre commercial de Blanchard 32 Carrefour de la 7110 POINTE-À-PITRE	Avenue D'estrées Bâtiment E - 97337 CAYENNE Tél : 05 90 30 90 04 Fax : 05 94 30 92 64 IUT – Campus de Kourou	7, rue Garnier Pagès -1 ^{er} étage 97200 FORT-DE-FRANCE Tél : 05 96 71 16 31 Fax : 05 96 60 94 49
RECEPTION DES ÉTUDIANTS		
Pointe-à-Pitre et Marina Lundi, mardi, jeudi : 7h30 à 13h00 et 14h00 à 16h00 Mercredi : 7h30 à 13h00 et 13h30 à 16h00 Vendredi : 7h30 à 13h00	Cayenne Mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 13h00 Jeudi : 8h30 à 13h00 et 15h00 à 17h00 Kourou Jeudi : 9h00 à 12h00	Lundi, mardi, jeudi : 7h30 à 13h00 et 14h00 à 16h00 Mercredi : 7h30 à 13h00 et 13h30 à 16h00 Vendredi : 7h30 à 13h00

La société mutualiste des étudiants de la région Antilles-Guyane « SMERAG » - Centre 617 - www.smerag.fr		
Guadeloupe guadeloupe@smerag.fr	Guyane guyane@smerag.fr	Martinique martinique@smerag.fr
27, rue Achille René-Boisneuf BP 379 97162 POINTE-À-PITRE Cedex Tél : 0590 89 29 30 Fax : 0590 21 35 35	Campus Service Campus de Saint-Denis - BP 662 97337 CAYENNE Cedex Tel : 05 94 25 21 84 Fax : 05 94 25 21 83	35, rue Schœlcher BP 1136 97249 FORT-DE-FRANCE Cedex Tél : 0596 72 82 00 Fax : 0596 60 16 02
Réception des étudiants		
Tous les jours de 9h00 à 13h00	Tous les jours de 9h00 à 13h00	Tous les jours de 9h00 à 13h00

BUREAU DE LA VIE ETUDIANTE (BVE)

Le BVE est installé sur chacun des campus, il assure la coordination entre l'étudiant et les instances universitaires. Il a pour vocation de participer à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de vie étudiante de l'établissement. Le responsable du BVE est le vice-président étudiant du pôle

ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Les associations étudiantes changeant de président ou de présidente très régulièrement, nous vous conseillons de vous rapprocher du PUR de votre campus pour obtenir leurs coordonnées. Celles répertoriées par les PUR sont :

Pôle Guadeloupe	Pôle Guyane	Pôle Martinique
<p>Fouillole</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Association des étudiants de Fouillole (ADEF), ○ Gwada mouv', ○ Medik West Indies (étudiants de médecine) ○ ADESPO <p>Saint-Claude</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Étudiants de Saint-Claude pour l'avenir, le progrès et l'épanouissement (ESCAPE), ○ Volonté, initiative et progrès étudiant (VIPE) ○ Rassemblement des étudiants déterminés (RED) ○ Lion's club étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Association Techniques de commercialisation (ATC) ○ Club des étudiants de l'IUT de Kourou (CEIK) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ AEM ○ ADESSCA ○ CASEE ○ Comité du sport universitaire (CS, ○ MUC

FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Le FSDIE est un fonds principalement destiné au financement des projets portés par les associations étudiantes, et s'adresse prioritairement aux autres étudiants, mais aussi à la communauté universitaire.

Ce fonds « est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de l'université, dont le montant minimal

est fixé chaque année par l'arrêté relatif au taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur ».

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre pôle universitaire.



CALENDRIER DES CONGÉS UNIVERSITAIRES DES ÉTUDIANTS

Année universitaire 2013-2014

TOUSSAINT	Jeu 31 octobre inclus au dim 3 novembre 2013 inclus Pôle Guyane : lund 28 octobre inclus au dim 3 novembre 2013 inclus
ARMISTICE	Lund 11 novembre 2013
NOEL	Samedi 21 décembre 2013 inclus au jeu 2 janvier 2014
CARNAVAL	Pôle Guadeloupe : Lund 3 mars inclus au mer 5 mars 2014 inclus Pôles Guyane et Martinique Lund 3 mars inclus au dim 9 mars 2014 inclus
MI-CARÊME	Pôle Guadeloupe : Jeu 27 mars 2014
PÂQUES	Jeu 17 avril inclus au dim 27 avril 2014 inclus
FÊTE DU TRAVAIL	Jeu 1 ^{er} mai 2014
VICTOIRE 1945	Jeu 8 mai 2014
ASCENSION	Jeu 29 mai 2014
PENTECÔTE	Lund 9 juin 2014
ABOLITION DE L'ESCLAVAGE	Guadeloupe : mardi 27 mai 2014 Guyane : mardi 10 juin 2014 Martinique : jeudi 22 mai 2014

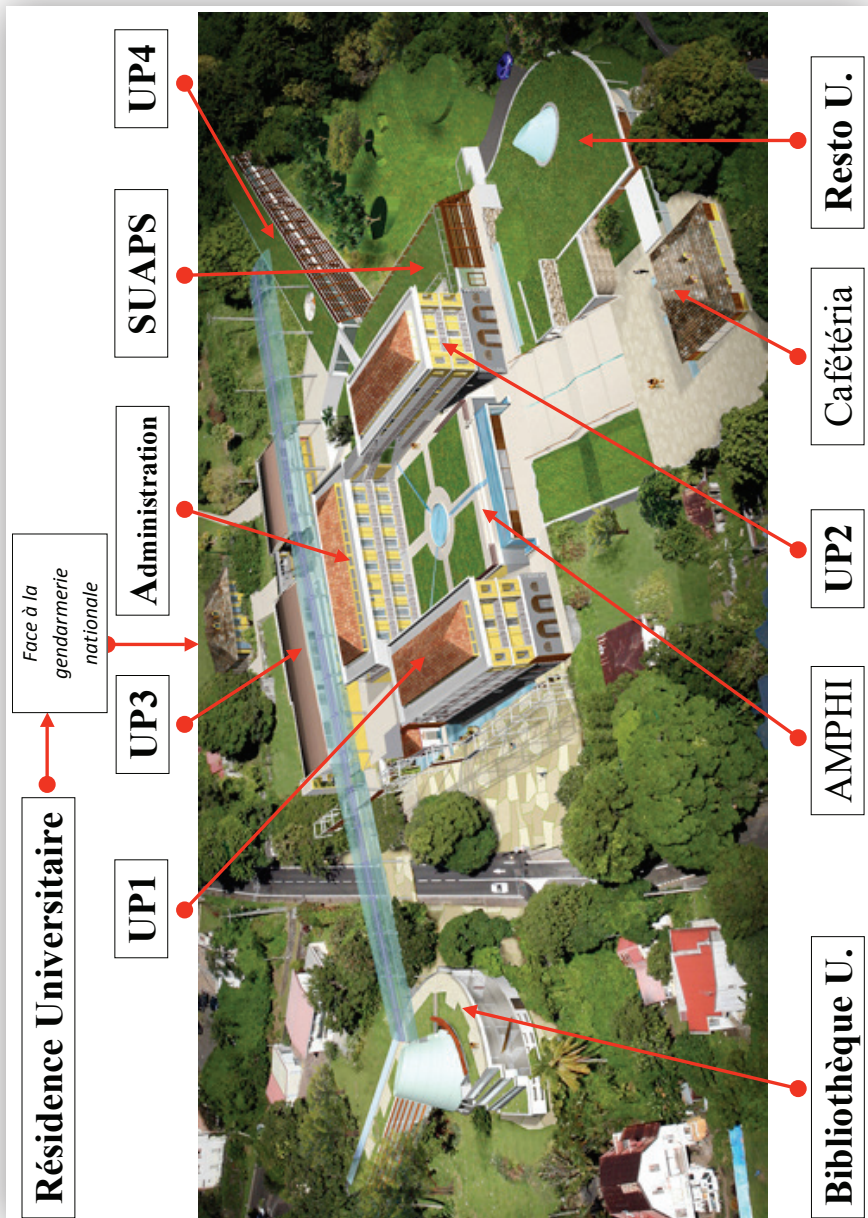
Toutes les bibliothèques universitaires seront fermées les samedis 2 novembre et 21 décembre 2013 (décision approuvée par le CEVU du 30 mai 2013 et le CA du 14 juin 2013).

PLAN DU CAMPUS DE FOUILLOLE
PÔLE GUADELOUPE

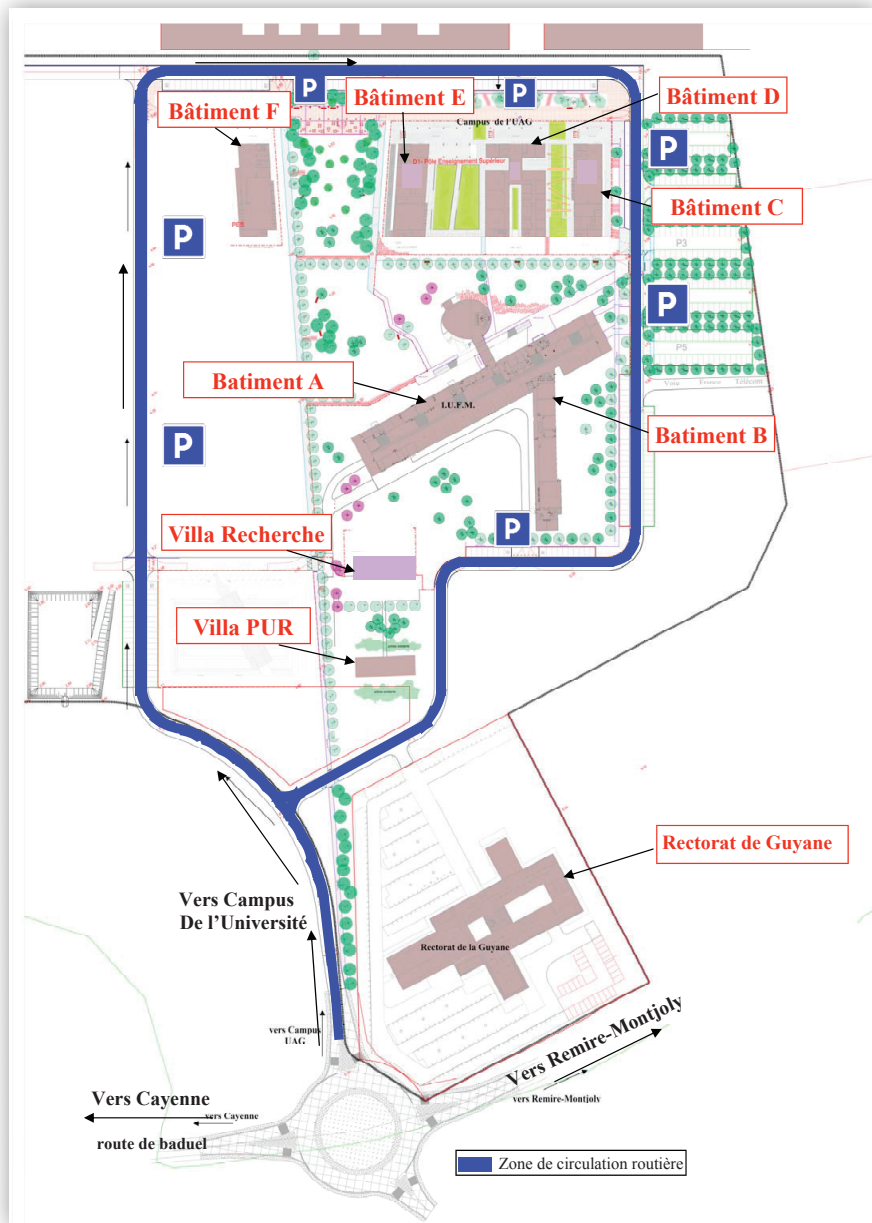
PLAN DU PÔLE UNIVERSITAIRE
DE FOUILLOLE



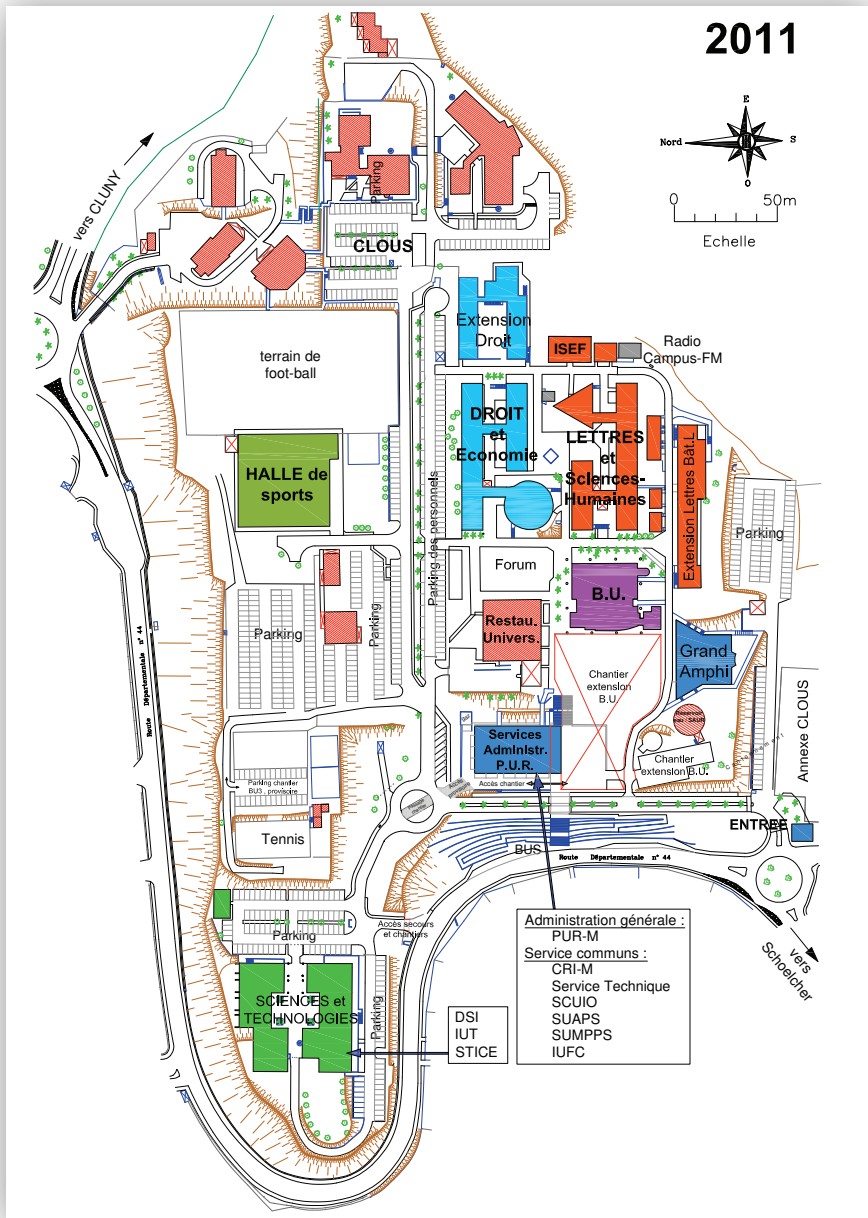
PLAN DU CAMPUS DU CAMP JACOB PÔLE GUADELOUPE



PLAN DU CAMPUS DE TROUBIRAN PÔLE GUYANE



PLAN DU CAMPUS DE SCHOELCHER PÔLE MARTINIQUE





Le guide d'accueil de l'étudiant est une publication annuelle de l'université des Antilles et de la Guyane.

Directrice de la publication :

Corinne MENCE-CASTER,
Présidente de l'Université

Réalisation et coordination :

Andrée NABAJOTH,
Chargée d'accueil et d'information à la DOSIP/SUIO - Pôle Guadeloupe

Impression :

IMPRIM'PRESS 0590 32 04 74

DÉPOT LEGAL : JUILLET 2013

*Les informations contenues dans ce document sont celles portées à notre connaissance au mois d'avril 2013. Elles sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Tous nos soins ont été apportés à la réalisation de ce guide. Néanmoins, nous vous remercions de signaler les erreurs ou omissions qu'il pourrait contenir au **05 90 48 31 46**.*



**DIRECTION DE L'ORIENTATION DES STAGES
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DOSIP)
SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET
D'ORIENTATION (SUIO)**

Campus de Fouillole – BP 250 – 97157 POINTE-À-PITRE Cedex
Tél : 05 90 48 31 46 - Fax : 05 90 48 31 43

Campus de Troubiran – BP 792 – 97337 CAYENNE Cedex
Tél : 05 94 27 27 49 - Fax : 05 94 38 07 49

Campus de Schoelcher – BP 7004 – 97275 SCHOELCHER Cedex
Tél : 05 96 72 73 18 - Fax : 05 96 72 73 19

Retrouvez-nous sur <http://www.univ-ag.fr/dosip>

